

2008



**Banque Cantonale
du Jura**

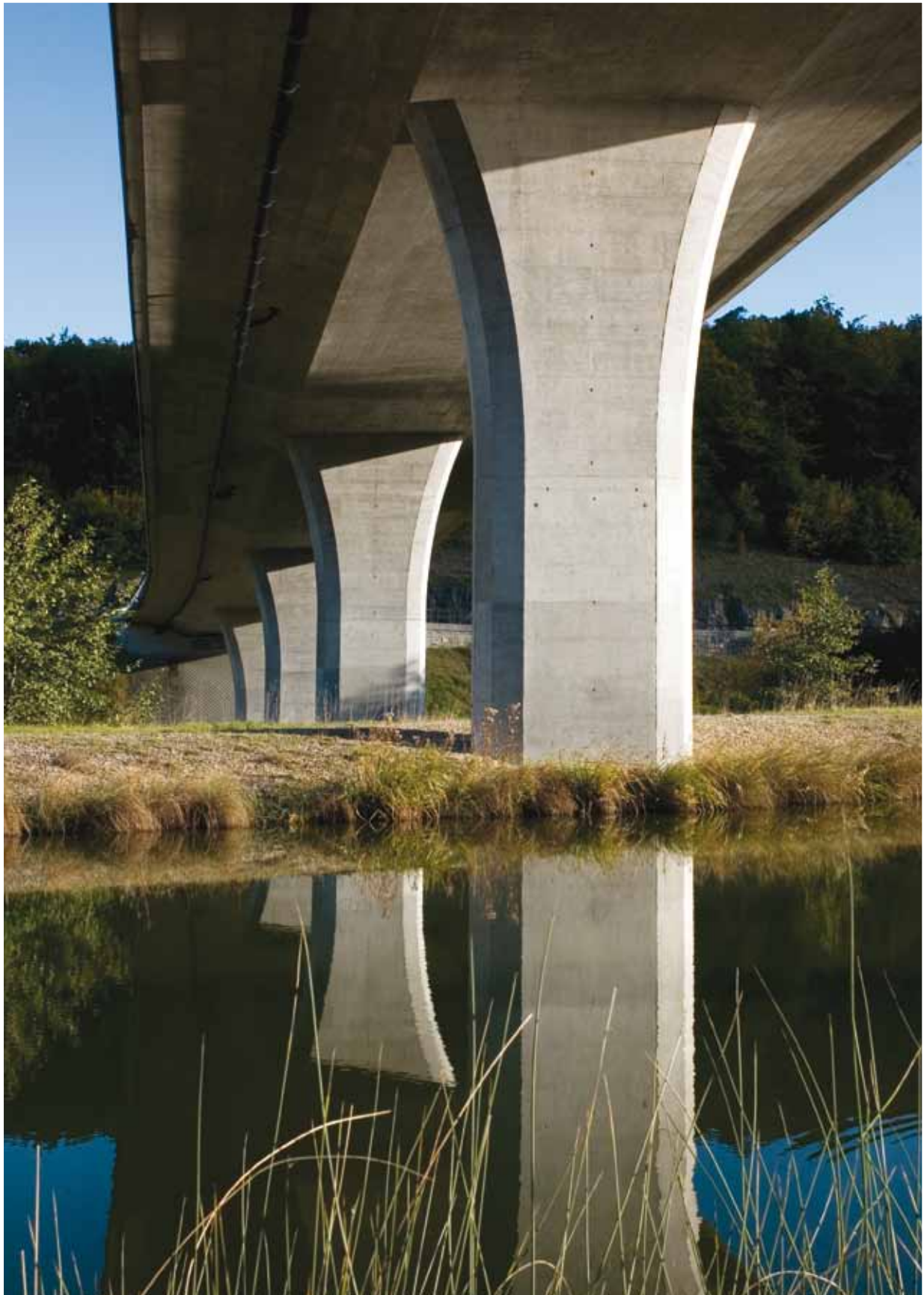
2008

RAPPORT
DE GESTION



SOMMAIRE

Message aux actionnaires	page 8
Chiffres clés	page 9
Organes de la banque	page 10
Reflets conjoncturels	page 11
Rapport annuel	page 13
Gouvernance d'entreprise	page 23
Comptes annuels au 31 décembre 2008	page 35
Compte de résultat	page 37
Bilan	page 38
Tableau de financement	page 40
Annexe aux états financiers	page 41
Rapport de l'Organe de révision	page 64
Propositions du Conseil d'administration	page 67
Organisation de la Banque	page 69
Organigramme général	page 70
Direction et cadres	page 71
Adresses	page 72



A16 : caractère, cohérence et intégration dans le paysage

Mobilité, attractivité, accessibilité, croissance et sécurité : les buts « classiques » assignés à la Transjurane sont connus et reconnus. L'A16, lorsqu'elle sera complètement construite, dans quelques années, constituera un vecteur essentiel du développement économique, social et culturel du Jura.

Mais ce n'est pas tout. Au-delà de ses fonctions d'axe de communication et d'outil de structuration du territoire, la Transjurane ne fait pas que transformer le paysage : elle en devient elle-même un élément marquant, avec une identité propre et un caractère fort.

Aux yeux de l'utilisateur occasionnel comme à ceux de l'utilisateur habitué, elle constitue un élément d'identification, qui surprend ou qui rassure, mais qui ne laisse pas indifférent.

Les ouvrages d'art mis en évidence d'une façon magistrale par Jacques Bélat témoignent de la volonté permanente qui anime leurs concepteurs d'intégrer l'A16 de façon optimale et avec cohérence dans le paysage naturel et préservé du Jura. Le résultat est éloquent.

Service des ponts et chaussées



Christophe Riat
Délégué à l'information A16

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

L'année 2008 restera frappée à jamais du sceau de la crise financière, à l'instar de la tristement célèbre année 1929. Chahuté par des catastrophes qui se sont succédé à un rythme effréné, le monde bancaire aura vécu un « annus horribilis ». Bien des principes, jusque-là considérés comme immuables, ont été battus en brèche ; bien des certitudes, que personne ne s'aventurait à remettre en question, ont volé en éclats.

Dans ce contexte particulièrement difficile, la Banque Cantonale du Jura a su tracer son chemin en évitant tous les écueils qui se sont dressés devant elle. Ainsi, elle ne s'est pas enlue dans le piège des « subprimes », n'a pas été touchée par la faillite de la Banque Lehman Brothers, ou encore n'a pas eu à pâtir de la gigantesque escroquerie « Madoff ».

Au contraire, dans cette confusion générale, notre Etablissement a bien tiré son épingle du jeu. Nul doute que la politique prudente en matière de gestion des risques que nous appliquons depuis plus de 10 ans porte ses fruits. Ainsi, le bénéfice brut franchit le cap des 20 millions de francs pour la deuxième fois de l'histoire de la banque. Quant au bénéfice net, il bat un nouveau record à hauteur de 7,8 millions de francs. Ces excellents résultats permettent d'une part d'allouer une somme substantielle de 7,5 millions de francs aux fonds propres et d'autre part de soumettre à l'Assemblée générale une proposition de dividende de 4,62 millions de francs, en hausse de 10 à 11 %.

Autre sujet de satisfaction, la Banque Cantonale du Jura a connu un afflux considérable de fonds, les dépôts de la clientèle augmentant de plus 160 millions de francs. Cette progression spectaculaire a pour effet une amélioration sensible de la structure de financement de la banque.

Dotée d'un taux de couverture des fonds propres exigibles de 217 %, la Banque Cantonale du Jura affiche une solidité qui lui permet de faire face avec sérénité à la crise économique actuelle. Dans le cadre de l'accomplissement de sa mission de soutien à l'économie jurassienne, la banque aura pour objectif prioritaire durant le nouvel exercice d'aider les entreprises à passer le cap de cette période difficile.

Dans le secteur des marchés, notre équipe de gestion de fortune aura fort à faire pour relever les défis d'un environnement boursier encore très instable. Maîtrise du risque et conseil personnalisé seront les maîtres mots qui guideront nos gestionnaires.

Nos secteurs administratifs ont travaillé d'arrache-pied depuis de nombreux mois à la mise en place de notre nouvelle plate-forme informatique IBISMOVE. Prévu dans le courant du 2^e trimestre 2009, le déploiement du nouveau projet dotera notre Etablissement d'une solution bancaire moderne et performante.

La Banque Cantonale du Jura n'a jamais été en si bonne santé ! Elle le doit au professionnalisme et à l'engagement sans faille de ses collaboratrices et collaborateurs, à qui nous adressons nos chaleureux remerciements.

Notre reconnaissance s'adresse également à nos actionnaires pour le soutien qu'ils nous témoignent, ainsi qu'à nos clients pour leur confiance et leur fidélité.



Paul-André Sanglard
Président du Conseil
d'administration



Bertrand Valley
Directeur général

CHIFFRES CLÉS

	2004	2005	2006	2007	2008
Bilan (en millions de francs)					
Total du bilan	1'692	1'745	1'792	1'836	1'957
Avances à la clientèle	1'494	1'510	1'567	1'615	1'651
Dépôts de la clientèle	1'060	1'171	1'154	1'188	1'349
Fonds propres (après répartition)	135,5	144,5	154,8	164,6	169,5
Résultats (en millions de francs)					
Revenus d'intérêts	28,7	28,4	28,2	29,4	31,2
Commissions	8,3	9,3	10,6	11,6	10,9
Résultat de négoce	2,1	3,1	3,0	2,8	1,4
Total des produits	39,8	42,0	43,2	45,0	44,7
Charges d'exploitation	22,1	23,6	23,5	23,9	24,7
Bénéfice brut	17,7	18,3	19,7	21,1	20,0
Bénéfice net	5,1	5,6	6,6	7,5	7,8
Dépôts titres de la clientèle (en millions de francs)					
	1'274	1'436	1'629	1'805	1'436
Effectif total (en unités de travail à plein temps)					
	104,6	104,2	105,1	107,8	103,6
Ratios (en %)					
Fonds propres / Total du bilan	8,01	8,28	8,64	8,97	8,66
Couverture des fonds propres exigibles	188	198	208	212	217
Couverture des fonds propres exigibles, sans la déduction pour banque cantonale					190
Bénéfice brut / Fonds propres	13,06	12,70	12,73	12,82	11,80
Charges / Produits	56	56	54	53	55
ROE (avant impôts et dotation aux fonds propres)	9,2	10,6	11,5	12,0	9,8
Données par action (en francs)					
	Valeur nominale: CHF 150.-		CHF 15.-		CHF 14.-
Fonds propres	451,7	481,7	516,0	54,9	56,5
Bénéfice brut	59,0	61,0	65,7	7,0	6,7
Résultat net	16,8	18,8	22,0	2,5	2,6
Dividende	7,5	7,5	10,5	1,5	1,54
P/E ratio (avant dotation aux fonds propres)	7	11	10	12	15
Données boursières (en francs)					
cours le plus haut	261	409	473	65	66,5
cours le plus bas	213	261	410	42,5	59
clôture	261	409	440	59	61
Capitalisation boursière (en milliers de francs)					
	78'300	122'700	132'000	177'000	183'000
Nombre d'actions					
	300'000	300'000	300'000	3'000'000	3'000'000

ORGANES DE LA BANQUE AU 31 DÉCEMBRE

* nommé par le Gouvernement de la République et Canton du Jura

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Paul-André Sanglard*,
Dr ès sciences économiques,
Administrateur de sociétés,
Porrentruy

Vice-président

Jean-Jacques Borgeaud,
Directeur, Fiduciaire RéviAjoie Sàrl,
Porrentruy

Membres

Olivier Cavaleri,
Directeur général, division trading,
Banque Cantonale Vaudoise,
Lutry

Roger Friche,
Directeur-adjoint, division commerciale du CEJEF,
Courgenay

Nicole Gigon*,
Cheffe de l'Office régional de placement (ORP),
Saignelégier

Pierre Godet,
Directeur général retraité,
Banque Cantonale Neuchâteloise,
Neuchâtel

Georges Humard *,
CEO, Humard Automation SA,
Delémont

Florian Lachat,
Consultant en management,
Porrentruy

Vincent Lang*,
Directeur, Louis Lang SA,
Porrentruy

Jean-Bernard Vauclair*,
Ingénieur diplômé ETHZ,
Boncourt

Représentant du Gouvernement de la République et Canton du Jura avec voix consultative

Charles Juillard,
Ministre des Finances, de la Justice et de la Police,
Porrentruy

Secrétaire

Philippe Jobé,
Membre de direction, Banque Cantonale du Jura,
Porrentruy

COMITÉ DE BANQUE

Président

Paul-André Sanglard

Membres

Jean-Jacques Borgeaud
Jean-Bernard Vauclair

Membres suppléants

Nicole Gigon
Pierre Godet
Florian Lachat

ORGANE DE RÉVISION SELON LA LOI FÉDÉRALE SUR LES BANQUES

PricewaterhouseCoopers SA,
Lausanne

ORGANE DE RÉVISION STATUTAIRE

PricewaterhouseCoopers SA,
Lausanne

RÉVISION INTERNE

Gérald Crelier, responsable
Fernand Montavon

REFLETS CONJONCTURELS

A n'en pas douter, l'année 2008 restera marquée dans l'histoire de la finance moderne. Jamais, depuis 80 ans, les fondements du monde de la finance n'ont à ce point été ébranlés, entraînant dans leur sillage l'économie dans son ensemble. Certes, les prévisions tablaient sur un tassement de la croissance, mais bien peu de monde aurait misé sur un atterrissage aussi brutal.

La conjoncture économique mondiale aura suivi deux tendances diamétralement opposées durant l'année écoulée. Le premier semestre a tout d'abord été marqué par la hausse du prix de l'énergie et des matières premières. Le pétrole atteignant même le niveau record de 147 dollars le baril au début du mois de juillet, entraînant avec lui à la hausse les prix de nombreux biens et services. Le taux d'inflation a alors atteint des niveaux qu'il n'avait plus touchés depuis fort longtemps dans de nombreux pays, ce qui a conduit la Banque Centrale Européenne (BCE) à relever son principal taux directeur d'un quart de point.

Dès l'été, on a ensuite assisté à une brusque inversion de tendance. Les turbulences persistantes des marchés financiers ont fini par avoir raison de la croissance de l'économie mondiale. Les tensions inflationnistes ont alors laissé place à un risque de déflation au fur et à mesure que la crise financière s'aggravait.

La crise des « subprimes », qui a éclaté durant l'été 2007, aura été l'élément déclencheur. Par effet de contagion, cette crise s'est ensuite propagée à l'ensemble de l'économie mondiale, entraînant des faillites bancaires et conduisant d'autres instituts financiers au bord du dépôt de bilan. Sans l'appui des pouvoirs publics et la mise en place de plans de sauvetage massifs, le paysage bancaire international, bien que déjà mis à mal, aurait sans doute connu des événements beaucoup plus graves.

Relevons ici que ces mesures interventionnistes des Etats étaient nécessaires, sous peine de plonger l'économie mondiale dans un chaos autrement plus catastrophique.

La détérioration des conditions de financement de même que les pertes en capital dues à la baisse du cours des actions n'ont pas eu qu'un effet accélérateur. Le déficit de confiance envers les banques a paralysé le marché interbancaire provoquant ainsi une crise systémique dangereuse pour le fonctionnement normal du crédit à l'économie.

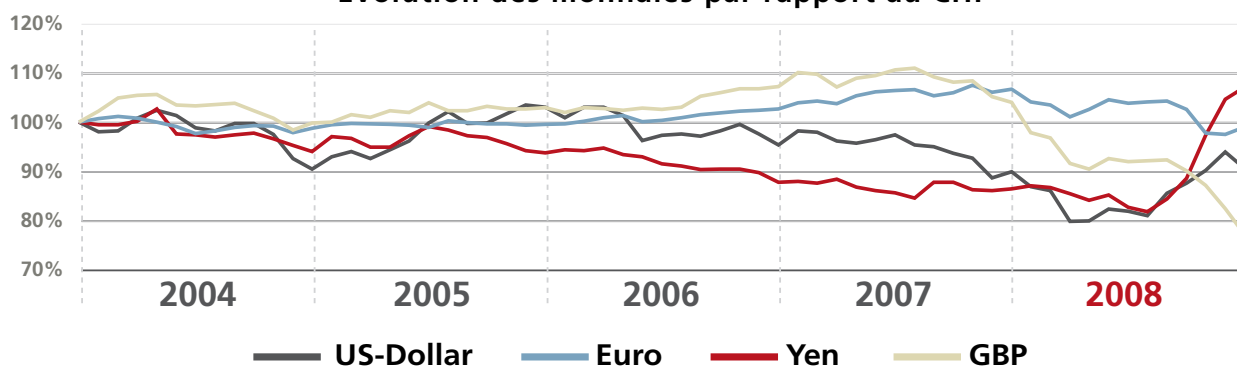
Afin d'enrayer cette situation et d'apporter une bouffée d'oxygène à un système bancaire en crise, les banques centrales ont pris des mesures et procédé à des injections massives de liquidités pour tenter de redonner confiance à un marché interbancaire atone.

Contrairement aux perspectives de début d'année, le taux d'inflation a très sérieusement diminué en raison de chiffres défavorables. Le prix du baril de pétrole, après le pic de juillet, a ainsi plongé jusqu'à 34 dollars, soit un prix divisé par 4 en l'espace de quelques mois.

Sur la base de ces éléments et pour tenter de donner encore une impulsion supplémentaire nécessaire à une reprise, les principales banques centrales sont également intervenues en abaissant leurs taux directeurs. La Réserve fédérale (FED) a été la plus entreprenante avec une baisse de 4 % à 0,25 %. Il est vrai que l'économie américaine est certainement la plus touchée et la plus affaiblie par la situation actuelle, la croissance étant particulièrement affectée par la diminution du pouvoir d'achat liée au surendettement des ménages.

La Banque Nationale Suisse (BNS) a également réagi et pris des mesures en abaissant la marge de fluctuation de son taux de référence, le libor à trois mois, à 4 reprises durant le dernier trimestre. Au 31 décembre 2008 cette marge s'établissait entre 0 % et 1 %.

Evolution des monnaies par rapport au CHF



Ces conditions particulièrement difficiles ont logiquement vu l'environnement économique international se dégrader sensiblement et ont amené une révision à la baisse des perspectives de croissance. Les pays développés ont vu leur activité économique enregistrer un sérieux recul en fin d'année. Pour les pays émergents, bien que les taux de croissance demeurent élevés, ils ont également subi les effets de la détérioration internationale.

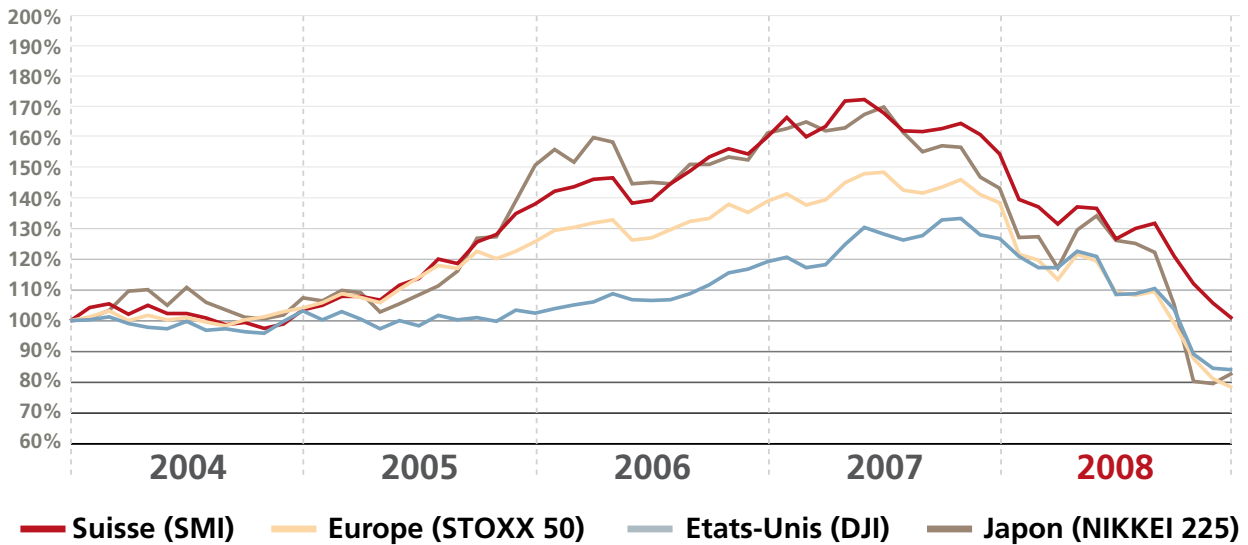
Dans cet environnement particulièrement difficile, l'économie jurassienne a encore su tirer son épingle du jeu, les entreprises bouclant généralement leur

compte sur des résultats satisfaisants. Toutefois, les derniers mois de l'exercice et les prévisions pour 2009 laissent augurer d'une année à venir difficile.

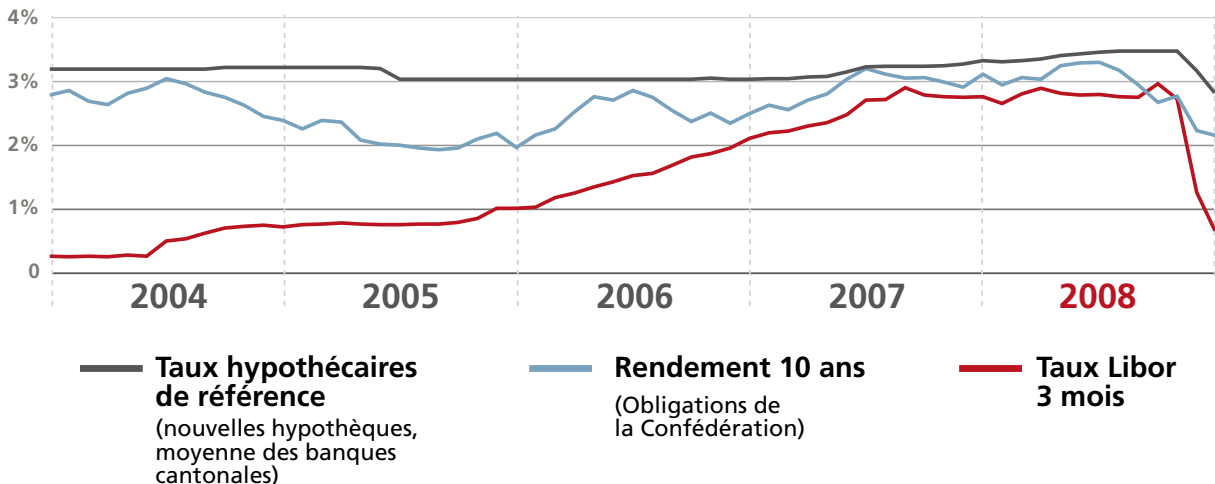
La plupart des analystes s'accordent à dire que la majorité des pays, dont la Suisse, seront en récession cette année. Au chapitre de la préoccupation prioritaire, la crise financière cédera probablement la place à la crise économique avec son lot de conséquences pour les entreprises et les employés, diminution des carnets de commandes, augmentation du taux de chômage et problèmes de liquidités notamment.

Les diverses prévisions tablent sur des reculs du produit intérieur brut (PIB) dans les pays développés entre 1% et 3%. La Suisse ne devrait pas échapper à ce phénomène mais pourrait se trouver dans le bas de la fourchette. Il est à souhaiter que les interventions étatiques ainsi que les politiques monétaires expansives des banques centrales permettent une reprise conjoncturelle dans des délais raisonnables.

Evolution des marchés boursiers



Evolution des taux d'intérêts en CHF



RAPPORT ANNUEL 2008



RAPPORT ANNUEL 2008

INTRODUCTION

L'année 2008 restera assurément dans les annales de l'histoire du monde bancaire. Le qualificatif d'« annus horribilis », fréquemment employé, ne paraît nullement exagéré, tant il est vrai que le secteur a connu des événements d'un degré de gravité rarement atteint précédemment. Il faut en fait remonter à la grande crise du début des années 30 pour retrouver une crise systémique d'un niveau comparable.

L'aggravation de la crise dite des « subprimes », le plongeon des bourses ou encore la faillite de grandes sociétés ont été sources d'énormes pertes pour de très nombreux instituts financiers. Même si pour l'heure, le nombre de faillites bancaires a été limité, plusieurs banques n'ont dû leur salut qu'à des recapitalisations ou aides massives, souvent réalisées avec l'appui des pouvoirs publics.

Cette situation a lourdement pesé sur les résultats d'une majorité des sociétés de la branche, notamment sur ceux des banques actives sur le marché international et dans certains métiers spécifiques, tel l'« investment banking ».

MARCHE DES AFFAIRES DE LA BCJ

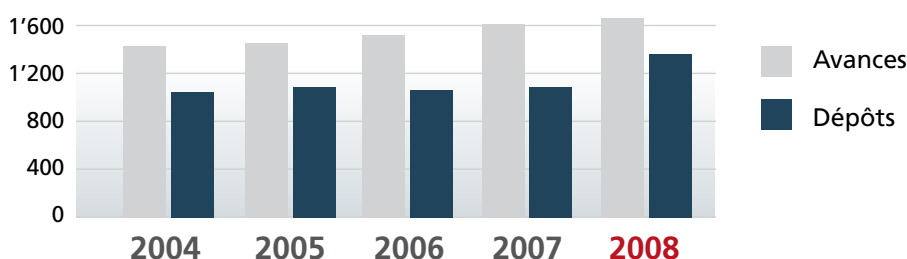
Dans ce contexte particulièrement difficile, la Banque Cantonale du Jura a remarquablement tiré son épingle du jeu. Comme le démontre la plupart des indicateurs de référence, elle a réalisé de bons résultats durant l'exercice 2008.

Considéré comme le principal baromètre de la marche des affaires, le bénéfice brut s'établit à CHF 20,04 millions. Il affiche une baisse de CHF 1,02 million par rapport à l'exercice précédent, ce qui représente, en valeur relative, un recul de 4,85 %. A relever toutefois que le résultat obtenu en 2007 constituait un record et que le bénéfice brut 2008 est le second chiffre jamais atteint par la Banque.

Le bénéfice net réalisé en 2008 (7,75 millions) est quant à lui supérieur à celui de l'exercice précédent. Il progresse de 0,26 million, soit une hausse de 3,5 %. Il s'agit du meilleur résultat net obtenu dans l'histoire de notre établissement.

Les chiffres dégagés en 2008 s'inscrivent ainsi parfaitement dans la tendance de ceux obtenus durant les années précédentes, démontrant que la BCJ est également capable de réaliser de bons résultats dans les périodes de conjoncture plus difficile.

Couverture des avances à la clientèle par les fonds de la clientèle (en milliers de CHF)



COMPTE DE RÉSULTAT

L'évolution des diverses sources de revenus de la Banque aura été contrastée en 2008. Le résultat des opérations d'intérêt affiche une progression significative de 1,82 million (+6,2 %), due principalement à la hausse des avances à la clientèle et à la politique de refinancement menée par la Banque. A l'inverse, les résultats des opérations de commissions et des prestations de service et des opérations de négoce enregistrent un recul global de 2,12 millions (-14,7 %). Ces baisses s'expliquent essentiellement par l'évolution désastreuse des marchés financiers. A relever cependant que la Banque n'a subi aucune perte due à des engagements sur des positions liées aux « subprimes ». De même, elle n'a pas été touchée par des affaires frauduleuses, telle l'affaire Madoff.

Les autres résultats ordinaires progressent quant à eux très légèrement (+0,03 million). Globalement, les produits d'exploitation se montent à 44,74 millions, chiffre très proche de celui atteint en 2007 (baisse de 0,6 %).

Au niveau des charges d'exploitation, malgré une hausse sensible des frais informatiques, la situation est bien maîtrisée. Globalement, ces charges progressent de 0,75 million, ce qui représente un accroissement de 3,1 %.

Après déduction des amortissements et des correctifs de valeurs, provisions et pertes, dont le montant accuse un recul significatif de 8,1 % par rapport à 2007, le résultat intermédiaire se chiffre à 15,96 millions. Ce résultat est en baisse de 0,66 million en comparaison de celui de l'exercice précédent. Il peut cependant être considéré comme très bon, notamment en regard de l'évolution générale du secteur.

Les produits extraordinaires sont en très grande partie constitués de dissolutions de provisions qui ne se justifiaient plus d'un point de vue économique. Quant aux charges extraordinaires, il s'agit exclusivement de la dotation aux réserves pour risques bancaires généraux (dotation de 4,5 millions), réserves qui, il faut le rappeler, sont prises en compte dans le calcul des fonds propres.

BILAN

Pour la troisième année d'affilée, le total du bilan s'affiche à la hausse. A fin 2008 ce total se montait à CHF 1,957 milliard, ce qui représente une augmentation de CHF 121 millions par rapport au bouclage de fin 2007, soit une progression de 6,6 %. Cette hausse sensible est essentiellement imputable à l'afflux considérable de nouveaux fonds de la clientèle.

Au niveau de l'actif, on relèvera la hausse des postes des créances hypothécaires (+35,5 millions), des immobilisations financières (+23,5 millions), suite à l'achat d'obligations effectué durant l'exercice, et des liquidités (+46 millions). Cette dernière hausse est principalement imputable à d'importants afflux de fonds de la clientèle en toute fin d'année. Les autres postes de l'actif n'ont pas enregistré de variations particulièrement significatives.

En ce qui concerne le passif du bilan, on relèvera avec satisfaction la très forte progression des dépôts de la clientèle qui augmentent de 161 millions (+13,5 %). Cette progression est particulièrement sensible au niveau des dépôts d'épargne qui enregistrent une hausse de 129 millions, chiffre d'une ampleur jamais atteinte auparavant. Cette hausse très marquée a permis, malgré l'accroissement du total du bilan, de réduire significativement les engagements envers les banques, la baisse atteignant quelque 59 millions.

On signalera également la diminution, de l'ordre de 2,3 millions, du poste correctifs de valeurs et provisions. Cette baisse est due à la liquidation d'anciens dossiers dont le volume d'avances provisionnées était important. Elle témoigne également de la poursuite de l'amélioration qualitative du portefeuille de crédits de la Banque.

Nous soulignerons encore que le ratio de financement des avances à la clientèle par les dépôts de la clientèle a fortement progressé, passant de 73,6 % à 81,7 %. Ce ratio, d'un niveau jamais atteint antérieurement, témoigne d'une sensible amélioration de la structure de financement de notre Banque.

L'évolution des autres postes du passif du bilan ne suscite pas de commentaires particuliers.

GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

Tout en jouant pleinement son rôle de soutien à l'économie cantonale, la banque est particulièrement soucieuse de maîtriser les risques qu'elle prend dans le cadre de ses activités. Citons en premier lieu les risques de défaillance liée aux nouvelles avances octroyées à la clientèle. La banque exerce également un suivi régulier et rigoureux de la qualité du portefeuille existant.

Les risques susceptibles d'affecter le fonctionnement efficace et les résultats d'un établissement bancaire ne se limitent évidemment pas aux seuls risques de défaillance des débiteurs. Les risques liés à l'évolution future des taux d'intérêts sont également importants, tout comme les risques de marchés et les risques opérationnels.

Ainsi, la Banque accorde une attention particulière au risque de taux afin de gérer au mieux le refinancement temporel de ses opérations actives et

plus particulièrement la part des prêts à taux fixes qui représente 72,6% du total du portefeuille hypothécaire de l'établissement. Pour suivre et gérer sa structure du bilan, la banque utilise des outils informatiques performants d'une part et d'autre part, elle s'est fixée des limites en terme de niveau de fonds propres, de capacité de risques, de rendement prévisionnel et de gaps sur les durées résiduelles. De plus, elle collabore avec un institut spécialisé, SunGard AG, société qui intervient en qualité de consultant technique dans le domaine de l'ALM (Asset & Liability Management).

Pour limiter les risques de marché, la banque a institué un système de limites qui font l'objet de contrôles périodiques.

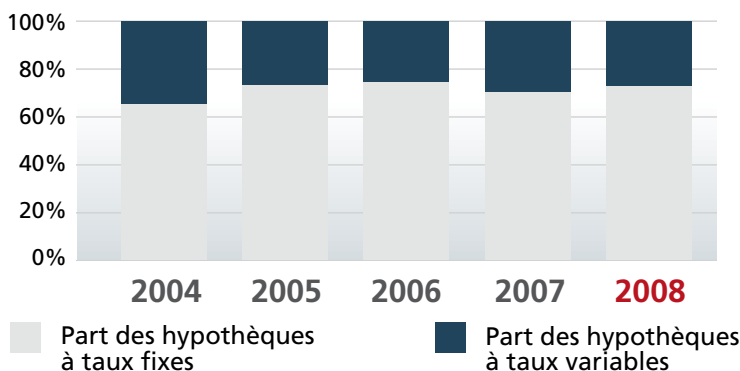
Quant aux risques opérationnels, la banque les a répertoriés dans un plan de contingence qui est revu annuellement. Par ce plan, la banque souhaite

recenser tous les risques opérationnels dans le but de définir les mesures à prendre et assurer leur suivi. C'est pourquoi, la Banque adapte régulièrement ses processus internes visant à maîtriser et à réduire, dans la mesure du possible, ce type de risque en instaurant un système de contrôle interne permanent et régulièrement adapté en fonction du besoin et/ou des nouveautés mises en application.

Pour les risques majeurs, la banque a élaboré un plan de secours afin d'assurer le service à la clientèle, permettre l'activité des collaborateurs, éviter la défaillance due à un manquement et finalement limiter les conséquences financières pour la banque.

A ce titre, l'informatique constitue un domaine majeur où les risques potentiels sont importants. La Banque s'appuie depuis sa création sur le groupe RTC SA, à Berne.

Part des hypothèques à taux fixes



OPÉRATIONS DE CRÉDITS ET MARGE D'INTÉRÊTS

Globalement, les avances à la clientèle ont progressé d'environ CHF 36,5 millions durant l'exercice sous revue. Cette hausse est satisfaisante, surtout si l'on tient compte du fait que la demande de nouveaux prêts ou crédits s'est fortement ralentie durant les derniers mois de l'année, sous l'effet du sérieux ralentissement de la conjoncture économique.

Le volume brut des nouvelles avances octroyées à la clientèle en 2008 s'est fixé quant à lui à CHF 204 millions. Bien que ce chiffre soit inférieur à celui de l'année précédente (230 millions), son importance démontre que la BCJ continue à jouer pleinement son rôle de soutien à l'économie régionale, tout en respectant naturellement les préceptes d'une saine gestion. La banque a également pour principe d'accompagner les entreprises jurassiennes fondamentalement saines, même lorsqu'elles connaissent des passages plus difficiles, en raison notamment d'une conjoncture défavorable telle que celle que nous vivons actuellement.

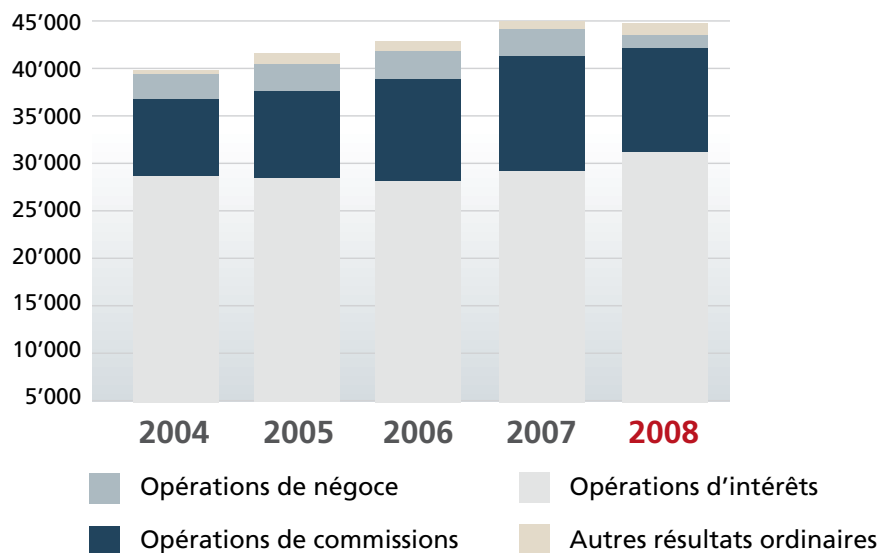
En matière d'évolution des taux d'intérêt sur le marché suisse, l'année 2008 s'est caractérisée par un retournement de tendance spectaculaire. Alors que lors du premier semestre les taux se sont affichés à la hausse, en raison notamment de craintes inflationnistes, ils ont brusquement chuté dans la seconde moitié de l'exercice. Cette inversion de tendance s'explique naturellement par la dégradation rapide et spectaculaire de la conjoncture économique dans les derniers mois de 2008. Soucieuse de suivre l'évolution du marché, notre Banque a, dans un premier temps, relevé son taux hypothécaire de référence pour les immeubles d'habitation de 0,25 %, le portant ainsi à 3,50 %. Puis, elle a rapidement pris en compte le changement de tendance et a ramené ce taux de référence à 2,875 %.

La baisse marquée des taux en fin d'exercice a conduit de nombreux clients à conclure des contrats à terme fixe. Cela explique que la part des hypothèques à taux fixe dans le portefeuille global de la Banque se soit accrue, passant de 70,1 % à 72,6 %.

Cette répartition du portefeuille hypothécaire exige que la banque soit particulièrement attentive à la structure de son refinancement et à la maîtrise de son risque de taux. Elle se doit notamment d'assurer une congruence minimale des échéances entre les actifs et les passifs de son bilan. Pour ce faire, elle utilise les moyens traditionnels de refinancement, mais aussi des instruments financiers dérivés tels que les IRS (Interest Rate Swap) ou les caps.

L'augmentation des avances à la clientèle (+ 36,5 millions), ainsi qu'une politique de refinancement avisée a permis une augmentation appréciable du résultat des opérations d'intérêt. La hausse se chiffre à 1,82 million (+ 6,2 % par rapport au résultat 2007). Cette progression est d'autant plus satisfaisante que la Banque a diminué, courant 2008, les marges moyennes qu'elle applique sur les prêts à taux fixes, ceci dans le souci d'offrir à sa clientèle des conditions d'intérêt favorables et compétitives.

Répartition des produits (en milliers de CHF)



OPÉRATIONS DE COMMISSIONS, NÉGOCE ET AUTRES PRODUITS ORDINAIRES

Dans l'ensemble, les bourses ont connu une année 2008 catastrophique. Les marchés d'actions ont quasiment tous connu des baisses historiquement élevées. Un seul chiffre suffira à illustrer la chute, celui de l'évolution de l'indice mondial (MSCI World) qui affiche un recul, en francs suisses, de 44,26% ! Pour ce qui est des marchés obligataires, la situation est plus contrastée. Si les emprunts étatiques, ou bénéficiant d'une garantie d'état, ont généralement profité de la baisse des taux d'intérêt, de très nombreux titres obligataires d'autres débiteurs ont vu leur cours baisser, les créanciers exigeant des primes de risque sensiblement plus élevées. Quant aux placements qualifiés d'alternatifs, tels que les hedge funds ou les matières premières, ils ont eux aussi souvent enregistré des reculs records.

Au niveau du marché des changes, on soulignera la forte appréciation du franc suisse. A l'exception du yen, toutes les monnaies ont en effet reculé par rapport à notre monnaie nationale et parfois dans des proportions spectaculaires. L'euro a ainsi perdu plus de 10%, alors que la livre sterling s'effondrait de plus de 30% !

Globalement, les performances obtenues sur les portefeuilles de titres auront donc été fortement négatives et cela quelque soit le profil de placement. En fait, pour ainsi dire seuls les portefeuilles exclusivement orientés sur les obligations de toute première qualité en francs suisses ont dégagé des résultats positifs.

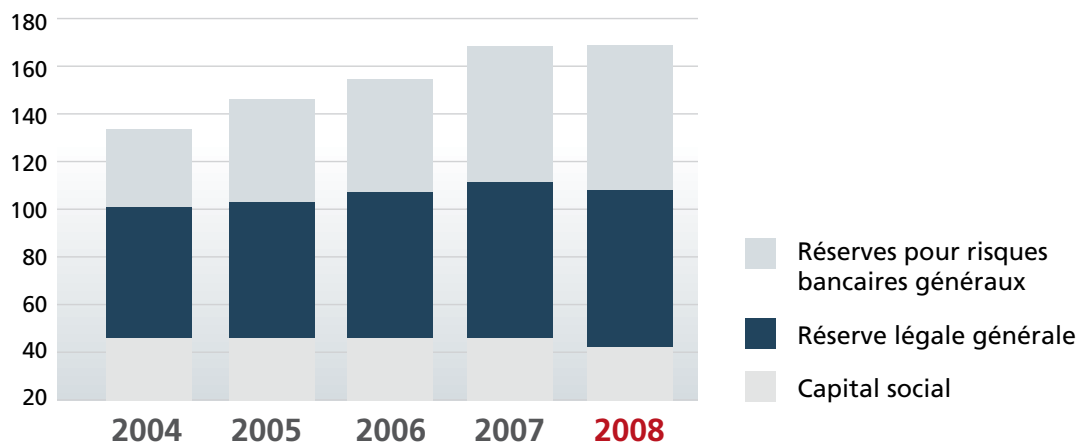
Cette évolution boursière s'est naturellement répercutée sur le volume des opérations de titres traitées et sur le résultat des opérations de commissions. Globalement, ce résultat affiche une baisse de 0,7 million (-6%) par rapport à l'année précédente.

La chute des bourses a également affecté le volume des dépôts de titres de la clientèle qui est passé de 1,804 milliard à 1,436 milliard entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008. Malgré cela il faut relever que la banque a enregistré un afflux net d'argent frais conséquent durant l'année dernière.

Le résultat des opérations de négoce accuse un recul plus marqué. La baisse est de CHF 1,41 million et s'explique essentiellement par les moins-values enregistrées sur les opérations de titres menées pour le compte propre de la Banque. Par contre, on relèvera que les produits liés aux activités du service des devises et aux opérations de change sont proches de ceux réalisés en 2007 et cela malgré la très forte volatilité qui a caractérisé le marché des changes et la baisse de volume des opérations sur titres en monnaies étrangères.

La variation de la rubrique des autres résultats ordinaires est marginale (0,03 million) et n'amène pas de commentaires particuliers.

Evolution des fonds propres (en millions de CHF)



PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS

La charge inhérente à la rubrique « correctifs de valeurs, provisions et pertes » est souvent un des éléments déterminants pour la fixation du résultat d'entreprise. Il faut dès lors saluer le fait que le montant de cette rubrique ait une nouvelle fois sensiblement diminué en 2008 par rapport au chiffre de l'exercice précédent. La charge s'établit à 2,23 millions de francs, contre 3,78 millions pour 2007. Cette évolution est réjouissante, même si les effets de la crise économique qui s'est amorcée en 2008 ne se sont pas encore fait trop sentir sur les résultats des sociétés débitrices de la Banque.

Par ailleurs, on relèvera que la Banque a dissout des provisions, constituées antérieurement à 2008 et qui ne se justifiaient plus d'un point de vue économique, pour un total de 0,32 million. Conformément aux principes comptables, cette dissolution de provisions apparaît sous la rubrique des résultats extraordinaires.

Du point de vue technique, nous rappellerons que la banque constitue essentiellement des provisions individuelles sur les positions de débiteurs présentant un risque avéré de défaillance. Elle assure ainsi une couverture adéquate de ce type de risques. En parallèle, elle dispose de provisions forfaitaires, notamment sur la catégorie des débiteurs sous surveillance accrue. A ce sujet, il faut relever que le taux de provisionnement sur cette catégorie de débiteurs est de 7,5 % des engagements globaux.

En ce qui concerne la rubrique des amortissements, la hausse marquée de 1,2 million s'explique essentiellement par l'abattement de la valeur de certaines participations permanentes détenues par la Banque.

CONCLUSION

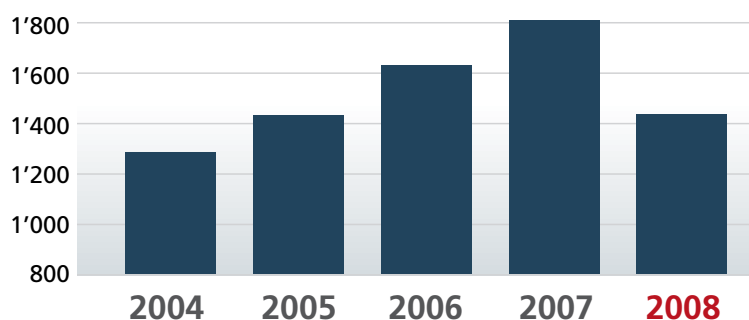
Les résultats de l'exercice 2008 peuvent être considérés comme excellents, surtout si l'on tient compte du contexte bancaire général qui a prévalu l'année dernière. Le bénéfice net réalisé est le meilleur jamais obtenu dans l'histoire de notre établissement, alors qu'en ce qui concerne le résultat brut, seul l'exercice 2007 s'était soldé par un montant supérieur.

Le bénéfice brut permet d'assumer sans problèmes la constitution des provisions économiquement nécessaires, de doter substantiellement les réserves pour risques bancaires généraux (4,5 millions) et de mettre à disposition de l'Assemblée générale un montant de CHF 8,127 millions, incluant le report à nouveau de l'exercice précédent.

En ce qui concerne la répartition du bénéfice, les résultats dégagés conduisent le Conseil d'administration à proposer à l'Assemblée générale le versement d'un dividende augmenté à 11 % (10 % en 2007), et la dotation à la réserve légale générale de CHF 3 millions.

Si ces propositions sont agréées, la Banque verrait ses fonds propres s'accroître de quelque 7,5 millions, assurant ainsi un nouveau renforcement de sa structure financière. Le montant des fonds propres atteindrait alors 169,5 millions, ce qui représente un taux de couverture selon la Loi fédérale sur les banques de 217 % (190 % si l'on ne tient pas compte du privilège accordé aux banques cantonales dont les engagements sont garantis par l'Etat), permettant ainsi à la BCJ de disposer d'une marge de manœuvre confortable dans l'optique du développement futur des affaires et de faire face avec sérénité à la situation économique difficile qui devrait prévaloir durant l'année 2009.

Evolution des dépôts titres (en millions de CHF)



STRUCTURE DE LA BANQUE

La composition du Conseil d'administration de la banque a enregistré un changement dans le courant de l'année 2008.

Après avoir siégé durant plus de dix ans, M. Jean-Claude Prince, représentant du Gouvernement jurassien, a décidé de se retirer du Conseil d'administration. Nous tenons à adresser à M. Prince nos sincères remerciements pour le travail qu'il a accompli durant l'exercice de son mandat au sein du Conseil d'administration.

Pour le remplacer, le Gouvernement jurassien a désigné M. Pierre-Alain Gentil, président du syndicat du personnel des transports (SEV). Malheureusement, suite à une courte et pénible maladie, M. Gentil est décédé le 23 septembre 2008 sans avoir eu l'occasion d'exercer sa fonction d'administrateur. Nous nous permettons ici d'exprimer encore toute notre sympathie à la famille de M. Gentil.

La composition du Comité de Banque et de la direction de l'établissement n'a quant à elle subi aucune modification.

La société PricewaterhouseCoopers SA cumule toujours les fonctions d'Organe de révision selon la Loi fédérale sur les banques et d'Organe de révision statutaire selon le Code des obligations. Le responsable du mandat est M. Alex Astolfi.

LA VIE DE LA BANQUE

Jour après jour, la vie de notre établissement est rythmée par des défis. Franchir des étapes et progresser sont des objectifs qui ponctuent le travail de nos 124 collaborateurs. A travers les quelques lignes qui suivent, nous souhaitons ainsi offrir au lecteur un éclairage sur notre organisation interne et sur les faits qui ont marqué l'année 2008.

EFFECTIFS

Au cours de l'année 2008, l'effectif du personnel a légèrement diminué. Exprimé en termes d'emplois à temps complet, il est passé de 107,8 à 103,6 personnes entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008. A noter que durant cette période, la Banque s'est attachée les services de 12 nouveaux collaborateurs. Cinq personnes ont quant à elles fait valoir leur droit à la retraite, à savoir :

- Gisèle Sommer, collaboratrice au trafic des paiements ;
- Jean-Paul Franc, collaborateur au service de l'administration des clients ;
- Philippe Martinoli, responsable de caisse ;
- Michel Schaffner, responsable de la conciergerie ;
- Frédéric Schneider, collaborateur au service de l'administration des crédits.

PROMOTIONS

Le conseil d'administration a promu et nommé au rang de mandataire commercial :



- Cyrille Joray, cambiste & conseiller à la clientèle privée ;



- Serge Piquerez, responsable des financements spéciaux.

FORMATION

Le professionnalisme s'exerce à travers une formation efficace et performante. De ce fait, l'ensemble de notre personnel est en permanence formé aux exigences de plus en plus pointues des métiers bancaires. La formation est dispensée par des formateurs internes et externes ainsi que par des programmes d'auto-apprentissage (e-learning). Plusieurs collaboratrices et collaborateurs de la BCJ ont par ailleurs obtenu des diplômes en matière de fonds de placement et de prévoyance délivrés par la société Swisscanto Gestion de fonds SA.

Afin de pouvoir gérer au mieux la formation continue, la BCJ a développé ses propres filières de formation. Les programmes des cours sont définis en fonction des spécificités liées aux différents métiers de la Banque et permettent d'obtenir un «diplôme BCJ» attestant les connaissances acquises dans les domaines de la gestion de fortune, des crédits, du conseil à la clientèle «réseau» et du management. L'essentiel des cours ont lieu au Centre de formation des Banques cantonales latines, à Prilly.

L'engagement de la BCJ au profit de la formation des jeunes est également important. Actuellement, 6 jeunes personnes effectuent un apprentissage d'employé de commerce au sein de notre établissement. Pendant trois ans, les apprentis sont formés tour à tour à la gestion courante, aux opérations financières et aux opérations de crédit. Ils bénéficient d'une formation pratique, coachés sur leur place de travail par une formatrice interne, et d'une formation théorique dispensée dans le cadre d'un partenariat avec la Banque cantonale bernoise pour les cours bancaires et avec les écoles professionnelles régionales pour ce qui concerne les connaissances commerciales.

Dans le courant du mois de juin 2008, la BCJ a organisé un séminaire de formation intitulé «L'esprit BCJ: un canton, une banque, une équipe». Ce séminaire, destiné à l'ensemble du personnel, avait pour objectif de renforcer l'esprit d'identification à la Banque en rapprochant les collaborateurs issus des différents secteurs bancaires. Au travers de plusieurs exercices pratiques permettant de stimuler l'entraide, la confiance, la motivation et les performances, les employés de la BCJ ont eu l'occasion d'évaluer l'importance d'une bonne communication basée sur la complémentarité des personnalités et des compétences, la transparence et l'acceptation de la différence.

SANTÉ

La Banque propose un vaste programme de promotion de la santé en faveur de son personnel:

- Elle offre à son personnel des bons pour des activités sportives ou relaxantes;
- Elle organise pour les employés de plus de 50 ans une journée au centre de réadaptation cardiovasculaire à la Clinique Le Noirmont;
- Elle interdit la fumée dans tous ses bureaux et autres locaux, à l'exception de quelques espaces cafétérias réservés aux fumeurs;

ASSOCIATION SPORTS & LOISIRS

Une association à vocation sportive et récréative existe au sein de la Banque, qui permet aux collaborateurs de se retrouver dans diverses activités sportives et ludiques. Ces différentes activités sont favorisées par un soutien financier de la Banque. En 2008, les membres du personnel de la Banque ont eu l'occasion de participer à un tournoi de bowling, à une sortie en trottinettes à travers les Franches-Montagnes et à un voyage à Europa-Park en compagnie de leur famille.

RÉNOVATION D'AGENCES

Au cours de l'année sous revue, la Banque a entamé son programme de rénovation de ses agences. Ainsi, l'agence du Noirmont et la zone 24 heures de Porrentruy-Gare ont été modernisées. L'agence de St-Ursanne a quant à elle été transformée en zone 24 heures. Toutes ces rénovations ont été réalisées sur la base d'un même concept architectural afin de donner aux bâtiments de la Banque une image immédiatement reconnaissable. Des matériaux de qualité tels que la pierre, le verre et le bois, accompagnés d'une palette de couleurs chaudes confèrent à ces endroits un style épuré et convivial.

NOUVEAUX PRODUITS BANCAIRES

Deux nouveaux produits sont venus rejoindre la gamme de prestations de la BCJ. L'hypothèque JuraFamille s'adresse aux couples et familles qui souhaitent acquérir ou construire leur maison familiale. Grâce à cette hypothèque, les clients bénéficient d'une réduction de taux de 0,1 % par année en fonction de la durée du contrat, la réduction étant déduite des intérêts facturés la première année. A côté de cela, la Banque a lancé un compte épargne destiné à ses actionnaires. En acquérant 5 actions BCJ lors de l'ouverture d'un compte épargne, le client bénéficie de nombreux avantages, tels qu'un taux d'intérêt préférentiel, une gestion gratuite dudit compte, le versement d'un dividende annuel pour les actions BCJ ou encore une invitation à l'assemblée générale de la Banque.

MIGRATION INFORMATIQUE

En 2008, la Banque a intensifié ses travaux préparatoires en vue de migrer, en 2009, sur une nouvelle plateforme informatique développée par notre prestataire de services, Real Time Center SA, à Berne. Cette plateforme respecte les derniers standards technologiques en matière informatique et apportera de nombreuses améliorations dans la gestion de la gamme de nos produits.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE



GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Les actions de la Banque Cantonale du Jura sont cotées à la bourse suisse.

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1. STRUCTURE DU GROUPE

1.1.1. Organisation opérationnelle	Voir organigramme en page 70.
1.1.2. Lieu de cotation	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions de la Banque Cantonale du Jura, Porrentruy, sont cotées à la bourse suisse - SIX - sous le numéro de valeur 3.299.134.8 (code ISIN: CH0032991348). - La capitalisation boursière au 31.12.2008 s'élève à CHF 183,0 millions. - Les sociétés détenues majoritairement par la Banque Cantonale du Jura ne possèdent pas d'actions de la maison mère.
1.1.3. Sociétés détenues	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.3.

1.2. ACTIONNAIRES IMPORTANTS	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10.
------------------------------	---

1.3. PARTICIPATIONS CROISÉES	La BCJ ne détient pas de participations croisées.
------------------------------	---

2. STRUCTURE DU CAPITAL

2.1. CAPITAL	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10.
--------------	---

2.2. CAPITAL AUTORISÉ ET CONDITIONNEL	<p>Selon art. 6 de ses statuts, la Banque peut procéder à des augmentations autorisées ou conditionnelles de capital aux conditions fixées par le Code des obligations. Cette possibilité n'est pas utilisée.</p>
---------------------------------------	---

2.3. MODIFICATION DU CAPITAL	<p>Dernière modification du capital social : 2008 - réduction de CHF 3 millions à CHF 42 millions, par réduction de la valeur nominale de CHF 1.- à CHF 14.- par action.</p>
------------------------------	--

2.4. ACTIONS ET BONS DE PARTICIPATION	<p>Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10. La BCJ n'a pas émis de bons de participation.</p>
---------------------------------------	--

2.5. BONS DE JOUISSANCE	La BCJ n'a pas émis de bons de jouissance.
-------------------------	--




2.6. RESTRICTIONS DE TRANSFERT	<p>Les actions de la BCJ sont émises au porteur. Il n'y a pas de restriction de transfert ou de limitation du droit de vote.</p>
--------------------------------	--

2.7. EMPRUNTS CONVERTIBLES	<p>La BCJ n'a pas émis d'emprunt convertible et n'a pas instauré de plan d'intéressement en faveur des dirigeants et cadres.</p>
----------------------------	--




3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration ne compte pas de membre exécutif.

3.1. / 3.2. COMPOSITION ET ACTIVITÉS AU 31 DÉCEMBRE

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Paul-André Sanglard Président</p> <p>Porrentruy Nationalité : CH</p> <p>Formation</p> <p>Doctorat ès sciences économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1979-84 : Chef de la Trésorerie générale de la République et Canton du Jura - 1983-95 : Chargé de cours en finances publiques à l'Université de Genève - 1984-89 : Membre du Conseil de Direction du World Economic Forum, Genève <p>Fonction actuelle (1989) : Administrateur de sociétés</p>	<p>Président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - British American Tobacco Switzerland SA, Boncourt - ONO SA (Ophthalmologic Network Organization), Genève - Fondation de prévoyance du groupe Vaudoise Assurances, Lausanne <p>Vice-président de : Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne</p> <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne - TSM Compagnie d'Assurances, La Chaux-de-Fonds - Compagnie Benjamin de Rothschild SA, Genève - HELVEA SA, Genève <p>Membre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - FITEC (Fondation d'impulsion technologique et économique), Delémont
	<p>Jean-Jacques Borgeaud Vice-président</p> <p>Porrentruy Nationalité : CH</p> <p>Formation</p> <p>Brevet fédéral de comptable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1980-89 : Directeur financier, Pibor ISO SA, Glovelier - 1991-03 : Directeur financier, FLASA SA, Alle - 2003-06 : Directeur de la fiduciaire de l'Union patronale Jura/Jura bernois <p>Fonction actuelle (2007) : Directeur de la fiduciaire RéviAjoie Sàrl</p>	<p>Président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de fondation du fonds de prévoyance en faveur du personnel de la BCJ - Conseil de fondation Epargne 3 et 2^e pilier de la BCJ <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Belidis SA, Bassecourt
	<p>Olivier Cavaleri Membre</p> <p>Lutry Nationalité : CH</p> <p>Formation</p> <p>Diplôme d'ingénieur électricien (EPFL)</p> <p>MBA</p> <p>Diplôme de la Swiss Banking School</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1986-90 : Responsable informatique Forces Motrices Bernoises - 1992-98 : Fonction de cadre et de direction auprès de l'UBS, Zurich - 1998-01 : Chef du département taux, Banque Cantonale Vaudoise - 2001-03 : Chef de la division trading, Banque Cantonale Vaudoise <p>Fonction actuelle (2003) : Directeur général, division trading, Banque Cantonale Vaudoise</p>	<p>Président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comité des émissions des Banques Cantonales Suisses - Conseil de la Fondation de prévoyance complémentaire en faveur de l'encadrement supérieur de la Banque Cantonale Vaudoise <p>Vice-président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale Vaudoise <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses, Zurich <p>Membre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comité exécutif de la succursale de la Banque Cantonale Vaudoise de Guernesey - Comité de l'Association pour le développement des compétences bancaires (DCB), Genève

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
 <p>Roger Friche Membre</p> <p>Courgenay Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence ès sciences économiques et sociales</p>	<p>- 1979-83: Secrétaire de la Chambre de Commerce et d'industrie du Jura</p> <p>Fonction actuelle (1983): Directeur adjoint de la Division commerciale du CEJEF (Centre jurassien d'enseignement et de formation)</p>	<p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caisse de pensions de la République et Canton du Jura, Porrentruy 	
 <p>Nicole Gigon Membre</p> <p>Saignelégier Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence ès sciences économiques</p>	<p>Fonction actuelle (1996): Cheffe de l'Office régional de placement du Jura</p>		
 <p>Pierre Godet Membre</p> <p>Neuchâtel Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence en droit Brevet d'avocat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1971-94: Fonction de cadre et de direction auprès du Crédit Suisse - 1994-05: Directeur général de la Banque Cantonale Neuchâteloise - 2005: Retraité 	<p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Banque Cantonale Neuchâteloise - Etablissement cantonal neuchâtelois d'assurance et de prévention (ECAP) - Silatech SA, Neuchâtel 	
 <p>Georges Humard Membre</p> <p>Delémont Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Mécanicien-électricien</p>	<p>Fonction actuelle (1995): CEO, Humard Automation SA</p>	<p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Humard Automation SA, Delémont - New Ingenia SA, Delémont - Collège Saint-Charles, Porrentruy 	
 <p>Florian Lachat Membre</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence en droit Diplôme postgrade HEC Licence ès sciences politiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1998-01: Senior consultant Arthur Andersen, Genève/Zurich - 2001-03: Président et Directeur, Lachat SA, Asuel <p>Fonction actuelle (2003): Consultant en management</p>	<p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lachat SA, Asuel 	

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Vincent Lang Membre</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>MBA en gestion d'entreprise</p>	<p>Fonction actuelle (1981): Directeur de Louis Lang SA</p>	<p>Administrateur de: - Louis Lang SA, Porrentruy</p>
	<p>Jean-Bernard Vauclair Membre</p> <p>Boncourt Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Ingénieur dipl. ETHZ</p>	<p>- 1971-96: diverses positions dans le domaine de la production de cigarettes pour le compte de FJ Burrus SA Nombreux stages à l'étranger. Formation complémentaire à l'IMD</p> <p>- 1996-99: Directeur de l'usine de Boncourt appartenant à Rothmans International</p> <p>- 1999-05: Directeur des opérations de British American Tobacco Switzerland SA</p> <p>Fonction actuelle (2005): Administrateur de sociétés et consultant</p>	<p>Président de: - Wenger SA, Delémont - SOTA, Berne</p> <p>Premier vice-président de: - FITEC (Fondation d'impulsion technologique et économique), Delémont</p>
	<p>Charles Juillard Ministre des Finances, de la Justice et de la Police Représentant du Gouvernement de la République et Canton du Jura avec voix consultative</p>		

Aucun des membres du Conseil d'administration n'exerce ou n'a exercé de fonctions exécutives au sein de la Banque Cantonale du Jura ou au sein de l'une des sociétés détenues par la Banque. De plus, ils répondent tous aux critères d'indépendance fixés par les directives de la FINMA. Si des membres du Conseil d'administration exercent des fonctions officielles et/ou mandats politiques, ils sont mentionnés sous la rubrique « Autres activités ».

3.3. INTERDÉPENDANCES

Les membres du Conseil d'administration suivants sont désignés par l'Union des Banques Cantonales Suisses, dont les membres détiennent environ 31 % du capital-actions: Messieurs Pierre Godet et Olivier Cavaleri.

Ils sont élus par l'Assemblée générale des actionnaires.

3.4. ÉLECTION ET DURÉE DES MANDATS

Sont nommés par le Gouvernement de la République et Canton du Jura, selon art. 13 de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura :

- **Paul-André Sanglard**, nommé administrateur en 1995 et président en 1996
- **Nicole Gigon**, nommée en 1997
- **Georges Humard**, nommé en 2004
- **Vincent Lang**, nommé en 2001
- **Jean-Bernard Vaclair**, nommé en 1997

La période de fonction expire en 2011. La limitation des mandats est identique à celle d'un administrateur nommé par l'Assemblée générale.

Sont nommés par l'Assemblée générale :

- **Jean-Jacques Borgeaud**, nommé administrateur en 1997 et vice-président en 2001
- **Roger Friche**, nommé en 1997
- **Pierre Godet**, nommé en 2001
- **Olivier Cavaleri**, nommé en 2006
- **Florian Lachat**, nommé en 2006

La période de fonction expire en 2009.

Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour 4 ans et sont rééligibles. Les mandats prennent fin au plus tard lors de l'Assemblée générale ordinaire qui suit la date à laquelle ils ont atteint l'âge de soixante-cinq ans révolus. L'Assemblée générale procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actionnaires représentés. La majorité relative est déterminante au deuxième tour.

L'élection des membres du Conseil d'administration a lieu au scrutin secret si le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes soumis à élection. Sous réserve des droits de désignation du Gouvernement, le Canton ne participe à ces élections que pour sa participation en qualité d'actionnaire privé.

3.5. / 3.6. ORGANISATION INTERNE ET COMPÉTENCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans les statuts et dans le règlement général d'organisation. En plus de son organisation et des tâches fixées par la Loi, elles portent sur :

- La fixation des principes relatifs à la politique générale.
- La détermination de la politique en matière de risques et la fixation du cadre général de la gestion des risques.
- L'établissement du Règlement général d'organisation et des règlements spéciaux.
- La surveillance de l'efficacité des instruments de contrôle et de leur fiabilité (SCI), notamment en matière de risques.
- L'approbation de la stratégie, des plans d'investissements et des budgets élaborés par la Direction.
- L'examen du rapport de révision du réviseur bancaire indépendant.
- L'octroi de crédits selon les compétences définies dans le règlement de crédit, l'octroi de crédits aux membres du Conseil d'administration et de l'Organe de révision.
- L'émission d'emprunts publics.
- La rémunération des membres du Conseil d'administration, du Comité de banque, de la Direction et du responsable de la révision interne, ainsi que les principes de rémunération du personnel. Le Conseil d'administration arrête également les dispositions en matière de prévoyance sociale en faveur du personnel.

- L'acceptation de la liste des limites pour dépôts auprès de banques et centrales de dépôts de titres.
- Le contrôle des engagements importants (art. 83 OB).
- Les nominations de commissions pour l'examen d'affaires particulières, du réviseur indépendant au sens de la législation fédérale, des membres de la Direction, du responsable de la révision interne et des personnes engageant la Banque par leur signature.

Le fonctionnement du Conseil d'administration est le suivant :

- Le Conseil d'administration se réunit en règle générale une fois par trimestre; il peut tenir des séances extraordinaires si les affaires l'exigent ou à la demande de ses membres, de la Direction ou de l'organe de révision. Le Conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises en 2008 à raison d'une demi-journée par séance, en plus d'une séance hors les murs, sur 2 jours, en présence des membres de direction.
- Les décisions sont prises valablement si sept membres au moins sont présents. En principe, le Directeur général assiste aux séances avec voix consultative.
- Le président et le vice-président ont droit à la signature.

Le Conseil d'administration a constitué les comités et commissions suivantes :

COMITÉ DE BANQUE

Composition :

Président : Paul-André Sanglard
Membres : Jean-Jacques Borgeaud
Jean-Bernard Vauclair
Suppléants : Nicole Gigon
Pierre Godet
Florian Lachat

Selon les statuts, le Comité de banque se compose de trois membres faisant partie du Conseil d'administration. Le Président et le Vice-président du Conseil en font partie d'office. Les membres et leurs suppléants sont nommés pour 4 ans et sont rééligibles. Le Directeur général assiste aux séances avec voix consultative, tandis que les membres de direction participent en fonction des sujets traités. Le Comité de banque s'est réuni à 27 reprises en 2008. Ses compétences et ses obligations sont fixées dans les statuts et dans le règlement général d'organisation. Elles portent sur :

- La surveillance des activités de la Direction et de la gestion de la Banque.
- L'octroi de crédits selon les compétences définies dans le règlement de crédit.

- L'autorisation de tout achat ou vente de biens immobiliers ou mobiliers (à l'exception des papiers-valeurs) selon les limites attribuées.
- La fixation de limites pour les risques pays.
- L'octroi de crédits aux membres de la Direction et aux organes dans le cadre des limites fixées par le règlement de crédit.
- La décision d'abandon de créances et de passation de pertes.
- Le choix de produits dérivés pouvant être utilisés pour compte propre.
- L'autorisation d'achat ou de vente de papiers-valeurs, pour le compte de la Banque.
- La prise de connaissance des comptes-rendus de la révision interne.
- La décision d'ouverture d'actions en justice.
- La désignation du ou des représentants de la Banque au sein des organes des sociétés partenaires.

COMMISSION ALM (ASSET- & LIABILITY MANAGEMENT)

Composition :

Président : Paul-André Sanglard
Membres : Roger Friche
Jean-Bernard Vauclair
Suppléants : Vincent Lang

Le Conseil d'administration désigne en son sein une Commission ALM formée de trois membres plus deux suppléants. Un membre du Comité de banque au moins siège dans cette commission. Le Directeur général assiste aux séances avec voix consultative.

La Commission ALM a les attributions suivantes :

- Elle préavise, à l'attention du Conseil d'administration, la stratégie et la politique de risque de taux ainsi que le système de limites.
- Elle doit être informée trimestriellement de la situation de risque de taux.

- Elle s'assure de la mise en place de l'organisation nécessaire.
- Lors du dépassement de la limite critique, elle doit être informée immédiatement. Des mesures de restructuration du bilan et/ou d'utilisation d'instruments dérivés doivent alors être discutées. La décision finale revient à la Commission ALM.

La commission se réunit en principe trimestriellement et les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents. La commission s'est réunie à 5 reprises en 2008. Elle consigne le procès-verbal de sa séance et en transmet une copie au Comité de banque. Le président du Comité ALM rapporte à cette commission.

Le Conseil d'administration est informé à chaque séance de l'analyse de la situation des risques de taux.

COMMISSION D'AUDIT

Composition :

Président	Paul-André Sanglard
Membres	Jean-Jacques Borgeaud Vincent Lang

La Commission d'audit se compose de trois membres du Conseil d'administration. Le cumul des fonctions de président du Conseil d'administration et de la Commission d'audit a été admis par le Conseil d'administration pour des raisons d'organisation, de taille de l'établissement et d'expériences.

Le Directeur général et le responsable de la révision interne participent aux séances avec voix consultatives. Les membres de direction répondent devant la commission sur les rapports établis par la révision interne et qui concernent leur secteur respectif.

Elle a pour fonction d'appuyer le Conseil d'administration dans l'exécution des obligations de surveillance que la loi, les statuts et les règlements internes lui attribuent.

La Commission dispose d'un accès direct aux réviseurs externes, à la révision interne, à la Direction générale et au personnel de la BCJ. Elle dispose des conseils et de l'assistance de consultants indépendants sans demander l'approbation préalable au Conseil d'administration. L'organe de révision externe rend compte de ses travaux d'audit à la commission. Celle-ci arbitre tout désaccord survenant entre l'organe de révision externe, la révision interne et la Direction générale.

Les tâches de la commission sont les suivantes :

- Elle procède à une analyse critique des boucllements financiers, c'est-à-dire des comptes de l'entreprise ainsi que l'établissement en conformité avec les principes comptables appliqués et apprécie notamment l'évaluation des principaux postes du bilan et hors bilan.
- Elle discute les boucllements financiers et la qualité des procédures comptables sous-jacentes avec le membre de direction chargé des finances et de la comptabilité, le réviseur responsable ainsi que le responsable de la révision interne.
- Elle rend compte de ses travaux au Conseil d'administration et émet une recommandation dans laquelle elle indique si elle estime que les comptes peuvent être soumis à l'Assemblée générale. La décision appartient à l'ensemble du Conseil d'administration.
- Elle surveille et évalue l'adéquation et l'efficacité du contrôle interne dans le domaine de l'établissement des rapports financiers.

- Elle s'assure en cas de modifications substantielles du profil de risque de l'établissement, que le contrôle interne dans le domaine de l'établissement des rapports financiers est adapté en conséquence.
- Elle évalue l'analyse des risques, la stratégie d'audit en découlant et le plan d'audit axé sur les risques de la société d'audit et de la révision interne, ce au moins une fois par an et en cas de modifications substantielles du profil de risque de la BCJ.
- Elle s'assure périodiquement que la société d'audit et la révision interne disposent des ressources et des compétences adéquates pour exécuter leurs missions d'audit au sein de l'établissement.
- Elle s'assure périodiquement de l'indépendance et de l'objectivité de la société d'audit et de la révision interne; vérifie la compatibilité de l'activité d'audit de la société d'audit avec d'autres mandats éventuels.
- Elle procède à une analyse critique des rapports d'audit sur l'audit des comptes annuels et l'audit prudentiel et les commente avec le réviseur responsable.
- Elle analyse de manière critique les rapports de la révision interne et les discute avec le responsable de la révision interne.
- Elle s'assure que les insuffisances constatées ont été corrigées et que les recommandations de la société d'audit et de la révision interne ont été mises en œuvre.
- Elle évalue la prestation et la rémunération de la société d'audit.
- Elle évalue la collaboration entre la société d'audit et la révision interne.
- Elle évalue le bon fonctionnement du contrôle interne qui ne porte pas sur le domaine de l'établissement des rapports financiers, notamment la fonction de compliance et le contrôle des risques, dans la mesure où ce jugement n'est pas effectué par d'autres comités du Conseil d'administration.

La Commission informe semestriellement le Conseil d'administration du contenu de ses travaux, de ses observations et de ses commentaires éventuels et préavise les décisions soumises au Conseil d'administration.

La Commission d'audit se réunit à intervalles réguliers, au moins quatre fois par année. La commission s'est réunie à 6 reprises en 2008.

3.7. INSTRUMENTS D'INFORMATION ET DE CONTRÔLE À L'ÉGARD DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le Conseil d'administration prend connaissance, à chaque séance, des résultats intermédiaires mis en regard du budget. Il est également informé de la situation des risques. Selon un programme annuel préétabli, il reçoit des informations sur les crédits les plus importants, sur les volumes de crédit octroyés et utilisés répartis par rating et sur l'état des différents portefeuilles-titres.



Une fois par année, il examine les objectifs sectoriels quantitatifs et qualitatifs impartis à tous les secteurs de la Banque

Quant au Comité de Banque, il prend connaissance des procès-verbaux des séances de direction, des résultats mensuels, du suivi des objectifs quantitatifs et qualitatifs de l'année en cours, de tous les engagements en blanc supérieurs à CHF 250'000.-, de la politique suivie et des résultats obtenus en matières d'opérations sur titres et devises pour compte propre, des comptes rendus de la révision interne et de différentes statistiques émanant des secteurs de la Banque. Il peut, en tout temps, procéder aux contrôles qu'il estime utiles.

4. DIRECTION

4.1. / 4.2. COMPOSITION ET ACTIVITÉS

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Bertrand Valley Directeur général</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence en droit Brevet d'avocat</p>	<p>Etude d'avocat, Porrentruy</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1993)</p>	<p>Président de :</p> <ul style="list-style-type: none">- SDEJ (Société pour le développement de l'économie jurassienne), Delémont <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Real Time Center SA, Berne <p>Membre de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Conseil de fondation du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura
	<p>Philippe Jobé Membre de Direction & secrétaire du Conseil d'administration Responsable de la comptabilité</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Diplôme fédéral d'employé de banque</p>	<p>Diverses fonctions auprès de Banque Jurassienne d'Epargne et de Crédit, Bassecourt & Delémont</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1979)</p>	<p>Président de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Promindus SA, en liquidation, Porrentruy <p>Vice-président de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Conseil de fondation du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura <p>Membre de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Conseil de fondation de la Caisse de pensions de la Collectivité ecclésiastique cantonale catholique-romaine de la République et Canton du Jura
	<p>Daniel Jolidon Membre de Direction Secteur logistique & administratif</p> <p>Les Pommerats Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Certificat fédéral de capacité d'employé de commerce</p>	<p>Banque Cantonale du Jura (1983)</p>	<p>Président du :</p> <ul style="list-style-type: none">- Comité d'organisation du Marché-Concours national de chevaux, Saignelégier

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
 <p>Martine Kohler Membre de Direction Secteur clientèle entreprises & crédits</p> <p>Bassecourt Nationalité: CH</p> <p>Formation Licence ès sciences économiques</p>	<p>Diverses fonctions auprès du Crédit Suisse, Lausanne</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1991)</p>	<p>Administratrice de: - Société Jurassienne d'Équipement SA, Delémont</p>	
 <p>Stéphane Piquerez Membre de Direction Secteur marchés & réseau</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation Licence ès sciences économiques</p>	<p>Assistant à l'Université de Lausanne</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1985)</p>	<p>Vice-président de: - Clinique Le Noirmont SA, Le Noirmont</p> <p>Administrateur de: - Energie du Jura SA, Delémont</p> <p>Membre de: - Conseils des Fondations Gérard Burrus « Les Chevrières » et les « Hémionées » - Comité de placement de TSM Compagnie d'Assurances, La Chaux-de-Fonds</p>	

Aucun membre de la Direction n'a de fonctions permanentes de direction ou de consultation pour le compte de tiers. Si des membres de la Direction exercent des fonctions officielles et/ou mandats politiques, ils sont mentionnés sous la rubrique « Autres activités ».

4.3. CONTRAT DE MANAGEMENT

La Banque Cantonale du Jura n'a pas conclu de contrat de management avec des sociétés ou des personnes physiques n'appartenant pas au groupe.

5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.13, page 58.

6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

6.1. LIMITATION ET REPRÉSENTATION DES DROITS DE VOTE

La BCJ n'a pas de limitation dans ce domaine. Elle se conforme au Code des obligations.

6.2. QUORUM STATUTAIRE

L'Assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actionnaires représentés. Pour les élections, la majorité relative est déterminante au deuxième tour.

Sous réserve des droits de désignation du Gouvernement, le Canton ne participe à l'élection des administrateurs nommés par l'Assemblée générale que pour sa participation en qualité d'actionnaire privé.

Selon les statuts, la dissolution de la Banque peut être décidée par l'Assemblée générale réunissant les voix des trois quarts de la totalité du capital-actions après consultation du Conseil d'administration et avec l'approbation du Parlement.

6.3. CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est convoquée par le Conseil d'administration vingt jours au moins avant le jour de la réunion, par avis dans le Journal officiel de la République et Canton du Jura.

Cette convocation est également publiée dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce et dans les journaux suivants: Le Quotidien Jurassien, Le Franc-Montagnard, Le Temps, la Neue Zürcher Zeitung.

6.4. INSCRIPTION À L'ORDRE DU JOUR

Les actionnaires peuvent demander d'inscrire des propositions à l'ordre du jour d'une Assemblée générale, par écrit et dans un délai de 45 jours avant l'assemblée.

6.5. INSCRIPTIONS AU REGISTRE DES ACTIONS

Le capital social de la BCJ n'est pas constitué d'actions nominatives. La Banque n'a par conséquent pas de registre des actionnaires. La convocation à l'Assemblée générale fixe le délai pour demander une carte d'entrée.

7. PRISE DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Néant

8. ORGANE DE RÉVISION

8.1. DURÉE DU MANDAT DE RÉVISION ET DURÉE DE LA FONCTION DU RÉVISEUR RESPONSABLE

La BCJ a confié le mandat de révision à PricewaterhouseCoopers SA, Lausanne, en 1997. M. Alex Astolfi est réviseur responsable depuis 2003.

8.2. HONORAIRES DES RÉVISEURS CHF 196'500.- HT

8.3. HONORAIRES ADDITIONNELS NÉANT

8.4. INSTRUMENTS DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE

Notre organe de révision, PricewaterhouseCoopers SA, est agréé par la Commission fédérale des banques. En ce sens, il remplit les exigences fixées. Le réviseur responsable rencontre régulièrement la Direction. De plus, il participe aux séances du Conseil d'administration et de la Commission d'audit qui traitent en particulier du rapport bancaire. Les membres de la Commission d'audit évaluent l'organe de révision externe. Les résultats obtenus sont confrontés à ceux déterminés par la Direction et les écarts éventuels sont éclaircis avec le mandataire.

9. POLITIQUE D'INFORMATION

La politique d'information de la Banque Cantonale du Jura se fonde sur le principe de la transparence à l'égard de ses actionnaires, de ses clients, du marché des capitaux et du public avec le respect légitime des secrets des affaires et bancaires et du droit boursier. Les communiqués de presse et le rapport de gestion constituent les canaux d'information principaux. L'information à la République et Canton du Jura, actionnaire majoritaire, est assurée par les canaux suivants: la présence du représentant du Gouvernement jurassien, avec voix consultative, qui est invité à participer aux séances du Conseil d'administration; la présentation au Gouvernement et à la Commission de gestion des finances de la République et Canton du Jura, dans les jours qui précèdent l'Assemblée générale, du rapport de gestion de la Banque.

MEDIAS

Rapport annuel: il est disponible sous forme imprimée et sur le site Internet de la BCJ. Sur demande, ce document est adressé par courrier.

Site Internet (www.bcj.ch): la rubrique « Relations investisseurs » du site de la Banque met à disposition des actionnaires et investisseurs différentes informations: communiqués de presse, résultats annuels/semestriels, rapport de gestion. Elles se trouvent dans la rubrique « Relations investisseurs » sur le lien « Liste de diffusion ». Il permet l'inscription en ligne pour recevoir les informations communiquées par la Banque.

Presse: la BCJ publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires semestriels, avec l'ensemble des autres banques cantonales, dans la FOOSC. Les communiqués de presse de la BCJ sont diffusés selon l'actualité et les besoins.

AGENDA

23 avril 2009: Assemblée générale ordinaire à La Croisée des Loisirs à Delémont.

Août 2009: publication des résultats semestriels 2009.

Fin janvier 2010: conférence de presse des résultats annuels 2009.

Début avril 2010: publication du rapport de gestion 2009.

Disponible sur le site Internet www.bcj.ch et dans tous les points de vente de la Banque.

Adresse de contact

Relation avec les investisseurs et la presse

Serge Voisard

Responsable Communication & Marketing

Téléphone +41 (32) 465 13 68

Fax +41 (32) 465 14 95

E-mail serge.voisard@bcj.ch

COMPTES ANNUELS





COMPTES ANNUELS

COMPTE DE RESULTAT

(en CHF)

	Annexe:	2008	2007	Différence
Résultat des opérations d'intérêts	5.1			
Produit des intérêts et des escomptes		63'317'467,67	57'200'671,30	6'116'796,37
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		114'058,55	112'542,88	1'515,67
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		2'461'324,05	1'765'483,55	695'840,50
Charges d'intérêts		-34'726'478,66	-29'728'629,29	-4'997'849,37
Sous-total des opérations d'intérêts		31'166'371,61	29'350'068,44	1'816'303,17
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les opérations de crédit		678'980,75	672'580,80	6'399,95
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		9'669'616,90	10'162'782,01	-493'165,11
Produit des commissions sur les autres prestations de service		920'795,75	1'176'987,15	-256'191,40
Charges de commissions		-336'424,24	-374'114,00	37'689,76
Sous-total des opérations de commissions et des prestations de service		10'932'969,16	11'638'235,96	-705'266,80
Résultat des opérations de négoce	5.2	1'382'364,94	2'793'038,78	-1'410'673,84
Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		37'088,00	20'370,00	16'718,00
Produit des participations		239'124,25	184'313,20	54'811,05
Résultat des immeubles		43'657,08	806,84	42'850,24
Autres produits ordinaires		1'238'932,15	1'374'711,99	-135'779,84
Autres charges ordinaires		-302'206,35	-350'000,00	47'793,65
Sous-total des autres résultats ordinaires		1'256'595,13	1'230'202,03	26'393,10
Résultat brut		44'738'300,84	45'011'545,21	-273'244,37
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	5.3	-13'380'123,55	-13'411'550,02	31'426,47
Autres charges d'exploitation	5.4	-11'317'996,99	-10'536'185,44	-781'811,55
Sous-total des charges d'exploitation		-24'698'120,54	-23'947'735,46	-750'385,08
Bénéfice brut		20'040'180,30	21'063'809,75	-1'023'629,45
Amortissements sur l'actif immobilisé	3.4	-1'858'263,92	-662'996,80	-1'195'267,12
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	3.9	-2'225'745,54	-3'783'057,19	1'557'311,65
Résultat intermédiaire		15'956'170,84	16'617'755,76	-661'584,92
Produits extraordinaires	5.5	353'401,40	2'516'317,72	-2'162'916,32
Charges extraordinaires (dont dotation aux Réserves pour risques bancaires généraux)	5.5	-4'500'000,00	-7'000'000,00	2'500'000,00
Impôts		-4'057'621,80	-4'642'883,15	585'261,35
Résultat net de l'exercice		7'751'950,44	7'491'190,33	260'760,11

BILAN AVANT RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

ACTIFS

(en CHF)

Annexe :	2008	2007	Différence
Liquidités	68'361'508,32	22'434'423,78	45'927'084,54
Créances résultant de papiers monétaires	0,00	48'663,60	-48'663,60
Créances sur les banques	102'236'937,55	95'943'318,25	6'293'619,30
Créances sur la clientèle 3.1	299'839'337,55	298'846'294,85	993'042,70
Créances hypothécaires 3.1 - 3.6.1	1'351'454'803,33	1'315'921'681,72	35'533'121,61
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce 3.2	3'935'030,55	5'289'123,60	-1'354'093,05
Immobilisations financières 3.2 - 3.6.1	92'311'533,00	68'806'445,00	23'505'088,00
Participations 3.2 - 3.3 - 3.4	2'704'847,00	3'821'432,00	-1'116'585,00
Immobilisations corporelles 3.4	11'653'000,00	11'624'000,00	29'000,00
Comptes de régularisation	2'605'445,10	1'785'798,55	819'646,55
Autres actifs 3.5	22'242'702,58	11'808'761,32	10'433'941,26
Total des actifs	1'957'345'144,98	1'836'329'942,67	121'015'202,31
Total des créances de rang subordonné	100'000,00	100'000,00	0,00
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	30'522'891,40	45'175'874,50	-14'652'983,10
- dont créances sur le canton	30'510'000,00	45'163'213,00	-14'653'213,00

PASSIFS

(en CHF)

Annexe :	2008	2007	Différence
Engagements résultant de papiers monétaires	0,00	1'000,00	-1'000,00
Engagements envers les banques	174'693'485,13	233'542'575,60	-58'849'090,47
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	655'514'961,21	526'648'245,53	128'866'715,68
Autres engagements envers la clientèle	651'530'906,22	629'488'339,77	22'042'566,45
Obligations de caisse	41'960'000,00	31'907'000,00	10'053'000,00
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	3.8 190'000'000,00	185'000'000,00	5'000'000,00
Comptes de régularisation	9'300'539,87	11'349'074,53	-2'048'534,66
Autres passifs	3.5 28'774'034,20	15'577'586,73	13'196'447,47
Correctifs de valeurs et provisions	3.9 31'452'000,00	33'742'000,00	-2'290'000,00
Réserves pour risques bancaires généraux	3.9 - 3.11 60'500'000,00	56'000'000,00	4'500'000,00
Capital social	3.10 - 3.11 42'000'000,00	45'000'000,00	-3'000'000,00
Propres titres de participation	3.11 -199'543,00	-442'907,00	243'364,00
Autres réserves	3.11 191'641,95	141'858,55	49'783,40
Réserve légale générale	3.11 63'500'000,00	60'500'000,00	3'000'000,00
Bénéfice reporté	375'168,96	383'978,63	-8'809,67
Résultat de l'exercice	7'751'950,44	7'491'190,33	260'760,11
Total des passifs	1'957'345'144,98	1'836'329'942,67	121'015'202,31
Total des engagements de rang subordonné	0,00	0,00	0,00
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés (sans les prêts octroyés par la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses)	14'002'879,25	46'678'937,95	-32'676'058,70
- dont engagements envers le canton	12'742'810,00	45'431'549,97	-32'688'739,97

OPÉRATIONS HORS BILAN

(en CHF)

- engagements conditionnels	3.1 - 4.1	61'262'893,97	60'979'524,75	283'369,22
- engagements irrévocables	3.1	30'808'530,00	20'307'000,00	10'501'530,00
- engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	3.1	3'300'000,00	3'000'000,00	300'000,00
- crédits par engagement	3.1 - 4.2	0,00	0,00	0,00
- instruments financiers dérivés (valeur nominale des contrats)	4.3	689'351'732,65	651'557'206,49	37'794'526,16
- valeurs de remplacement positives		3'299'809,43	9'067'064,81	-5'767'255,38
- valeurs de remplacement négatives		24'537'683,40	1'172'895,30	23'364'788,10
- opérations fiduciaires	4.4	2'850'752,50	10'071'379,50	-7'220'627,00

TABLEAU DE FINANCEMENT

(en milliers de CHF)	2008		2007	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Résultat de l'exercice	7'752		7'491	
Amortissements sur l'actif immobilisé	1'858		663	
Correctifs de valeurs et provisions	11'254	13'544	6'509	10'991
Comptes de régularisation actifs		820		31
Comptes de régularisation passifs		2'048	3'655	
Autres actifs		10'434		4'398
Autres passifs	13'196			8'933
Réserves pour risques bancaires généraux	4'500		7'000	
Dividende de l'exercice précédent		4'500		3'150
Solde	38'560	31'346	25'318	27'503
Flux de fonds du résultat opérationnel	7'214			2'185
Capital social		3'000		
Propres titres de participation	243		462	712
Autres réserves	50		74	
Solde	293	3'000	536	712
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres		2'707		176
Immobilisations corporelles		823	205	370
Participations	52			566
Valeurs immatérielles				
Solde	52	823	205	936
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé		771		731
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
- Engagements envers les banques	8'000		33'000	
- Créances sur les banques		6'294		2'919
- Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	5'000		30'000	33'000
- Immobilisations financières		23'505		2'100
- Fonds d'épargne et de placements	128'867			7'933
- Autres engagements envers la clientèle		58'730		25'370
- Obligations de caisse	10'053		10'815	6'734
- Créances hypothécaires		35'533		39'341
- Créances sur la clientèle	29'826		24'094	
Opérations à court terme (< 1 an)				
- Engagements envers les banques				21'052
- Créances sur les banques		66'849		
- Créances sur la clientèle		30'819		32'542
- Autres engagements envers la clientèle	80'773		63'317	
- Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'354		151	
- Engagements résultant de papiers monétaires		1	1	
- Créances résultant de papiers monétaires	49		240	
Solde	263'922	221'731	161'618	170'991
Flux de fonds de l'activité bancaire	42'191			9'373
- Liquidités		45'927	12'465	
Total des Sources de fonds	302'827		200'142	
Total des Emplois de fonds		302'827		200'142

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS



ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL

Le siège social de la BCJ est à Porrentruy. La Banque est présente dans 11 localités jurassiennes, à savoir : Porrentruy, Alle, Boncourt, Courgenay, St-Ursanne, Delémont, Bassecourty, Courrendlin, Courroux, Saignelégier et Le Noirmont.

L'effectif du personnel converti en emplois à temps complet s'élevait à la fin de l'exercice à 103,6 collaborateurs (exercice précédent : 107,8).

L'activité de la Banque, conformément à ses statuts, traite de toutes les opérations de crédits et de dépôts. Elle exerce son action essentiellement dans le Canton du Jura.

OPÉRATIONS AU BILAN

Les opérations d'intérêts constituent la principale source de revenus de la Banque. Les prêts et crédits sont octroyés en faveur des personnes privées, ainsi que des PME qui constituent l'essentiel du tissu économique jurassien.

Pour son financement à long terme, la BCJ recourt aux différentes possibilités offertes par le marché. Elle est membre de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantoniales Suisses et participe donc régulièrement aux emprunts émis par cet organisme.

La BCJ détient un portefeuille de titres dans le cadre de placements à moyen et long terme, enregistré dans les immobilisations financières. Il s'agit principalement de titres à taux d'intérêt fixe, pouvant être escomptés auprès de la BNS, ainsi que pour la mise ou la prise en pension de titres (REPO ou Reverse REPO).

La Banque gère le risque de taux de son bilan notamment par le biais d'instruments financiers dérivés.

OPÉRATIONS DE NÉGOCE

La BCJ exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. Elle pratique en outre, pour son propre compte, un négoce de titres.

La BCJ privilégie les titres d'émetteurs de première qualité. Le négoce des matières premières et des marchandises ne fait pas partie de ses activités.

OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

La gestion de fortune, les opérations relatives aux dépôts fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que le négoce de titres pour le compte de la clientèle représentent l'essentiel des opérations de commissions et de prestations de service. La Banque propose aussi des produits et des conseils dans le domaine de la bancassurance.

GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

La gestion des risques est basée sur la politique en matière de risques, approuvée par le Conseil d'administration.

Le processus de gestion des risques s'étend de la politique de risque à la gestion au sens étroit (reconnaissance, évaluation et gestion de tous les risques), y compris la surveillance et le contrôle. On peut représenter ce processus et les principaux responsables comme suit :

Responsabilité principale

Politique	Conseil d'administration
Identification, évaluation et gestion	Direction
Surveillance	Conseil d'administration et Direction
Contrôle	Conseil d'administration et réviseurs internes

Les différents risques font l'objet de limites précises, dont le respect est surveillé en permanence. La gestion des risques est définie à travers les règlements et les circulaires idoines de la Banque. Elle porte sur les risques suivants :

a) Risques de défaillance ;

(clients, contreparties bancaires, gros risques, risques pays, concentration de risques, genre de couverture)

b) Risques de marché ;

(changement de taux d'intérêt, devises, cours de titres, autres risques de marché)

c) Risques de liquidités/refinancement ;

(liquidité de caisse, liquidité globale, approvisionnement, refinancement)

d) Risques opérationnels ;

(exécution de transactions, vérifications de concordance, personnel, relève, pannes de système, juridiques, réputation, contamination, compliance, fiscaux, fraudes internes et externes, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, dommages aux biens physiques)

La banque a intégré dans son organisation globale la gestion des risques et le contrôle interne. Elle bénéficie ainsi d'une consolidation de tous les risques encourus. Les contrôles mis en place dans les processus de travail, complétés par les rapports établis par la révision interne et l'analyse par la révision externe, constituent un élément clé pour une gestion efficace des risques et du contrôle interne. Ils ont donc un effet positif sur les processus internes. Ces contrôles garantissent par exemple que les erreurs au niveau des transactions soient détectées et corrigées à temps. Un rapport semestriel est présenté à la Direction, alors que le Conseil d'administration en prend connaissance une fois par année. La présentation au Conseil d'administration repose sur les nouveaux risques décelés durant l'année sous revue, ceux qui se sont avérés et les menaces qui pourraient se traduire par de nouveaux risques dans un horizon temps défini. Les risques majeurs sont répertoriés avec probabilité de surveillance et impact financier.

a) Risques de défaillance

La politique de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements.

a1) Exposition au risque de crédit

La Banque limite les risques de crédit en pratiquant une politique de diversification, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. L'organisation des compétences en matière d'octroi de crédits

est centrée sur les risques et se caractérise par des filières de décisions courtes. Il s'agit d'être extrêmement attentif dans le cadre du contrôle des avances accordées aux entités présentant un risque de défaillance accru. C'est pourquoi la Banque procède à une réévaluation, tous les trimestres, de la situation de cette dernière catégorie de débiteurs, de manière à prendre les mesures qui s'imposent, notamment en ce qui concerne l'adaptation du montant des provisions économiquement nécessaires.

a2) Valeur vénale des sûretés

Son système de rating donne à la Banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation permanente des ratings et une communication régulière avec la clientèle permettent à la Banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture. Pour l'évaluation des biens immobiliers, la Banque a édicté des procédures. Les immeubles de types artisanal, industriel ou les objets particuliers, pour lesquels le financement bancaire dépasse CHF 1 million, font en principe l'objet d'une expertise externe. La «valeur vénale», sur laquelle est basée le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante:

- Maison familiale, appartement en PPE, terrain à bâtir: valeur intrinsèque
- Immeuble locatif: valeur de rendement
- Immeuble commercial, hôtel, restaurant: valeur de rendement et valeur intrinsèque
- Immeuble artisanal ou industriel: valeur de rendement ou valeur intrinsèque
- Immeuble agricole: valeur licite selon LDFR
- Terrain: valeur de marché

La Banque a une bonne connaissance du marché immobilier dans le canton, ce qui lui permet d'apprécier la plausibilité des estimations retenues.

L'endettement est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette ainsi que de la valeur de nantissement des gages retenue par la Banque. Les hypothèques en deuxième rang doivent être amorties.

Des spécialistes en restructuration et en évaluation d'entreprises sont à la disposition de la clientèle et des conseillers pour traiter des questions de nature particulièrement complexe. La gestion centralisée des risques de crédit est assurée par un système moderne d'agrégation et d'analyse des risques de défaillance prenant en compte l'ensemble des secteurs d'activité. Les correctifs de valeurs et les provisions sont réexaminés et réajustés trimestriellement. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la Banque évalue les clients selon un système de rating comprenant 6 catégories. Ce système permet à la Banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle.

b) Risques de marché

b1) Risque de taux

Les opérations de bilan sont pilotées et surveillées par le comité ALM, dans le cadre de limites fixées annuellement par le Conseil d'administration. Les risques sont notamment couverts par des instruments dérivés dont les contre-parties sont de première qualité.

La Banque dispose d'un logiciel moderne permettant de calculer mensuellement les situations de risques – sensibilité des fonds propres, durations - et de rendement. Elle bénéficie par ailleurs des services d'un institut spécialisé, Almajinjeager. Le risque de taux résulte des déséquilibres entre les volumes et les échéances des positions figurant au bilan. Pour les positions à taux variables (prêts hypothécaires à taux variable, épargne traditionnelle), des portefeuilles de répliquations sont utilisés pour répliquer au mieux le rythme et l'ampleur des modifications des taux clients en fonction de l'évolution des taux du marché. Les mouvements de la courbe de taux ainsi que les changements de comportement de la clientèle sont à l'origine du risque de taux des positions actives et passives. Ces variations affectent directement le produit d'intérêts ou la valeur des fonds propres de la Banque.

La Banque surveille deux mesures par rapport au risque de taux au bilan, l'évolution de la marge d'intérêt et l'évolution de la valeur des fonds propres. Pour ce faire, elle évalue les variations de la marge par le biais d'analyses dynamiques et le potentiel de pertes entre un scénario probable et des scénarii de stress. Quand à la mesure de la valeur des fonds propres, elle est évaluée par la durée des affaires actives et passives.

b2) Autres risques de marché

Pour limiter les autres risques de marché, qui sont essentiellement des risques de position sur titres de participations et de devises, la Banque a institué un système de limites. Les positions de négoce font l'objet de contrôles périodiques.

b3) Risques de liquidités / refinancement

Le risque de liquidité résulte de l'obligation de disposer des moyens de pouvoir faire face chaque jour à l'écoulement potentiel pouvant résulter de l'ensemble de ses engagements au passif. La Banque mesure le risque de liquidité sur la base du taux de couverture de la liquidité globale selon les dispositions légales en la matière.

c) Risques opérationnels

Les risques opérationnels représentent l'ensemble des vulnérabilités pouvant entraîner des pertes pour la Banque (défaillances techniques ou humaines, dans les systèmes de contrôle interne, procédures inadéquates, événements externes, etc.). Afin de maîtriser ces risques, la Banque dispose d'un système de contrôle interne qui est régulièrement vérifié par la révision interne. Cette dernière rend compte de ses travaux au Conseil d'administration.

d) Compliance et risques juridiques

Le service juridique contrôle le respect par la Banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours relatifs aux activités bancaires. Le service juridique veille également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

d1) Externalisation d'activité (outsourcing)

Dans le domaine informatique, la BCI utilise en premier lieu les services de RTC (Real-Time Center) SA, à Berne, auquel elle sous-traite la plupart de ses opérations.

Compte tenu de l'évolution toujours plus complexe des opérations boursières et de ses dérivés, la banque a confié l'administration du service des titres à la Banque Cantonale Bernoise. Par cet outsourcing, la Banque veut maintenir une activité dans ce domaine en s'appuyant sur de hautes compétences reconnues. Ces externalisations font l'objet d'un contrat de service détaillé, conformément aux directives de la Commission fédérale des banques. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de service sont tous soumis au secret bancaire.

d2) Système d'information

Les organes supérieurs sont informés régulièrement sur le bilan, la situation de rentabilité, comprenant également les risques, et sur tout autre événement pouvant influencer la marche des affaires.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

BASE

La tenue de la comptabilité ainsi que les principes comptables et d'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques, aux directives régissant l'établissement des comptes de la FINMA ainsi qu'aux exigences du règlement de cotation de la Bourse suisse. La Banque établit et publie un boucllement individuel statutaire conforme aux dispositions régissant l'image fidèle (boucllement individuel combiné). Divers aménagements sont nécessaires afin que le boucllement individuel combiné respecte les prescriptions du droit des sociétés. La Banque ne publie pas de comptes consolidés, les participations majoritaires étant insignifiantes.

SAISIE DES OPÉRATIONS ET INSCRIPTION AU BILAN

Les opérations sont portées au bilan à la date de conclusion. La détermination du résultat est conforme à la durée de l'exercice.

CONVERSION DES TRANSACTIONS ET SOLDES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Le bilan est valorisé au cours du jour de clôture. Le gain ou la perte réalisé est comptabilisé dans le compte de résultat des opérations de négoce.

Principaux cours de conversion utilisés lors du boucllement:

Monnaie	année en cours billets / devises	année précédente billets / devises
EURO	1.4485 / 1.4795	1.6350 / 1.6465
Dollars US	1.0344 / 1.0644	1.1075 / 1.1225
Livres sterling	1.4903 / 1.5303	2.2300 / 2.2420

LIQUIDITÉS, CRÉANCES RÉSULTANT DE PAPIERS MONÉTAIRES, CRÉANCES SUR LES BANQUES ET ENGAGEMENTS AU PASSIF

Les montants sont portés au bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Les correctifs de valeurs pour créances compromises figurent au passif du bilan. La partie non échue des escomptes sur les papiers monétaires ainsi que les agios et disagios des propres emprunts sont délimités sur la durée et comptabilisés sous « autres actifs » et/ou « autres passifs ».

PRÊTS (CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES)

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les opérations hors bilan telles qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque les indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La Banque les comptabilise directement à la rubrique correctifs de valeurs et provisions. Ce principe est également appliqué pour les intérêts compromis. Lorsque le paiement des intérêts est peu probable et, qu'en conséquence, la délimitation dans le temps devient inutile, la Banque renonce à la comptabilisation des intérêts.

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la Banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Lorsqu'une créance est considérée comme entièrement ou partiellement irrécupérable, elle est amortie par le débit du correctif de valeur correspondant. Les montants récupérés sur les créances amorties sont portés en diminution du besoin de provisions de l'année en cours.

Aucun correctif de valeur n'est constitué par la Banque sur les créances appartenant aux catégories A, B et C. Pour ces créances, le service de la dette est assuré, les sûretés fournies par les clients sont adéquates et les critères de solvabilité sont remplis. Les crédits des catégories E et F sont compromis et font l'objet de correctifs de valeurs individuels. Des correctifs de valeurs forfaitaires à hauteur de 7,5 % du montant des créances sont constitués pour les crédits de la catégorie D qui présente un risque latent de perte pour la Banque. Les prêts de cette catégorie ne font pas l'objet de correctifs de valeurs individuels.

Les correctifs de valeurs sont calculés selon un schéma systématique et leurs modifications sont comptabilisées trimestriellement.

Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, le service de la dette a repris normalement, et d'autres critères de solvabilité sont remplis.

OPÉRATIONS DE PRÊTS ET DE MISE EN PENSION DE TITRES

Le montant des liquidités reçu ou donné en garantie des prêts et emprunts de titres est porté au bilan, intérêts courus y compris. Pour les opérations de mise et prise en pension, seuls les montants en argent qui sont échangés figurent au bilan à leur valeur nominale, si la partie cédante conserve économiquement son pouvoir de disposition. La couverture de la valeur de marché des titres reçus est contrôlée tous les jours. Le produit ou la charge d'intérêts est délimité sur la durée des transactions sous-jacentes.

Les ventes de titres assorties d'une obligation de rachat (Repurchase) et les acquisitions de titres assortis d'une obligation de revente (Reverse Repurchase) sont assimilées à des opérations de financement garanti.

TITRES ET MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

Ces valeurs sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et corrigées à la date du bilan selon les cours du marché. Seuls des titres cotés sur des marchés officiels peuvent être acquis. Les gains et pertes de cours sont comptabilisés dans le résultat des opérations de négoce. La Banque ne calcule pas les frais de refinancement de ce portefeuille.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de créances figurant sous cette rubrique sont détenus à long terme, c'est-à-dire en principe jusqu'à l'échéance. Le montant porté au bilan correspond à l'évaluation selon l'«accrual method». Les agios et disagios correspondants sont délimités sur la durée restante et sont imputés au résultat des opérations d'intérêts. Les gains et pertes résultant des opérations d'intérêts aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance initialement prévue. Les dépréciations de valeur pour raison de solvabilité, de même que les reprises subséquentes, sont comptabilisées sous la rubrique «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires».

Les titres de participation sont enregistrés aux prix d'acquisition. Ils sont évalués en fin d'exercice selon le principe de la valeur la plus basse correspondant au montant le moins élevé résultant de la comparaison du coût d'achat et de la valeur de liquidation.

Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente sont inscrits au bilan lors de l'acquisition à la valeur de rendement effectif ou théorique ajusté. Ils sont évalués en fin d'exercice selon le principe de la valeur la plus basse. Les adaptations nécessaires figurent sous la position «Autres charges ordinaires».

PARTICIPATIONS

Les participations jusqu'à CHF 20'000.- sont amorties totalement l'année de leur acquisition. Les plus importantes sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition compte tenu des amortissements nécessaires en cas d'évaluation inférieure.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les machines, le mobilier et les installations sont amortis selon leur durée de vie économique. Les immeubles abritant totalement ou partiellement des locaux destinés à l'activité bancaire sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué d'un amortissement en fonction du degré de vétusté. Les amortissements sont effectués selon un plan s'étendant sur toute la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

Une actualisation des valeurs comptables avec les durées de vies économiques effectives est calculée régulièrement. En cas d'écart, les amortissements sont adaptés par le compte «Amortissements sur l'actif immobilisé».

Les durées de vies économiques suivantes sont utilisées:

Immeubles à l'usage de la banque	max. 50 ans
Matériel informatique, machines et installations	max. 5 ans
Mobilier	max. 8 ans
Software	amorti l'année d'acquisition

VALEURS INCORPORELLES

Le bilan de la Banque ne contient pas de valeurs incorporelles.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

Le personnel de la Banque Cantonale du Jura est assuré, au sens de la Loi sur la Prévoyance professionnelle, auprès du Fonds de Prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées comme charges de personnel.

IMPÔTS

La Banque impute les impôts dans la période où le revenu est acquis. Les impôts dus au titre du bénéfice courant et du capital imposable sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique «compte de régularisation».

La BCJ paie des impôts cantonaux, communaux, ecclésiastiques et l'impôt fédéral direct.

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS, ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES, ENGAGEMENTS DE LIBÉRER ET D'EFFECTUER DES VERSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, la Banque constitue des provisions au passif du bilan.

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

En application du principe de prudence, la Banque constitue des correctifs de valeurs et des provisions individuels pour tous les risques de perte reconnaissables. Les correctifs de valeurs et provisions qui, au cours d'une période comptable, ne sont plus économiquement nécessaires sont dissous et portés au compte de résultat.

Les correctifs de valeurs forfaitaires pour risques de défaillance de même que les provisions destinées à la couverture des autres risques sont portés au passif du bilan à la rubrique « Correctifs de valeurs et provisions ».

PROPRES TITRES DE CRÉANCES ET DE PARTICIPATION

Les propres titres de créances, obligations de caisse et titres du marché monétaire sont compensés avec les positions du passif correspondantes.

La position en propres titres de participation est portée en déduction des fonds propres, à concurrence des coûts d'acquisition, sous une rubrique distincte. Les dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont directement attribués aux « Autres réserves ».

RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées dans le but de couvrir les risques latents sur l'activité bancaire. Elles sont considérées comme fonds propres au sens de l'Ordonnance d'exécution de la Loi sur les banques.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Face aux risques de taux d'intérêts, la Banque traite des instruments dérivés. Les valeurs de remplacement sont comptabilisées sous autres actifs (valeurs positives) ou autres passifs (valeurs négatives). Les contrats ouverts, avec indication des montants des sous-jacents, sont présentés dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

Opérations de négoce

Les instruments utilisés dans le cadre des opérations de négoce sont évalués à leur juste valeur. Celle-ci découle soit du prix résultant d'un marché efficient et liquide, soit du prix offert par les teneurs du marché. Les résultats réalisés et non réalisés sont portés au compte de résultat des opérations de négoce.

Opérations de couverture

Le résultat des dérivés que la Banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan pour gérer les risques de taux est attribué de façon identique aux opérations couvertes. L'écart entre les valeurs de remplacement positives et négatives est présenté dans le compte de compensation, c'est-à-dire sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Lorsque des contrats sont liquidés avant l'échéance, les gains et pertes réalisés sont délimités sur la durée résiduelle, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance prévue à l'origine du contrat.

Les effets de couverture ainsi que les buts et stratégies visés par des opérations de couverture sont documentés lors de la conclusion des opérations. La Banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction initiale sont assimilées, pour leur fraction excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

CHANGEMENTS DE PRINCIPES COMPTABLES

Néant.



3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

(en milliers de CHF)

3.1. APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

	NATURE DES COUVERTURES			
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Total
PRÊTS				
Créances sur la clientèle	26'010	37'769	236'060	299'839
<i>dont envers des Collectivités de droit public</i>	1'666		136'474	138'140
Créances hypothécaires				
- immeubles d'habitation	1'008'699			1'008'699
- immeubles commerciaux	91'711			91'711
- artisanat et industrie	154'550			154'550
- autres	96'495			96'495
Total des prêts				
Exercice de référence	1'377'465	37'769	236'060	1'651'294
Exercice précédent	1'337'193	28'815	248'760	1'614'768
HORS BILAN				
Engagements conditionnels	630	15'642	44'991	61'263
Engagements irrévocables	20'623		10'186	30'809
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			3'300	3'300
Crédits par engagements			0	0
Total hors bilan				
Exercice de référence	21'253	15'642	58'477	95'372
Exercice précédent	14'229	14'779	55'279	84'287
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
PRÊTS COMPROMIS				
Exercice de référence	84'071	57'097	26'974	26'974
Exercice précédent	77'855	49'931	27'924	27'924

L'augmentation des créances, respectivement de la valeur estimée de réalisation des sûretés, provient de la détection de nouveaux dossiers compromis. La diminution des correctifs de valeurs individuels s'explique quant à elle par la liquidation d'anciens dossiers compromis.

3.2. RÉPARTITION DES PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES PARTICIPATIONS

PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

	Exercice de référence	Exercice précédent
- Titres de créance	2'629	2'548
- cotés	2'629	2'548
- Titres de participation	1'275	2'723
- Métaux précieux	31	18
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3'935	5'289

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Exercice de référence	Exercice précédent	Exercice de référence	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Titres de participation	1'131	1'344	1'366	1'712
<i>dont participations qualifiées</i>	0	0	0	0
Titres de créance	90'780	66'553	93'115	66'634
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	90'780	66'553	93'115	66'634
Immeubles	401	909	401	909
Total des immobilisations financières	92'312	68'806	94'882	69'255
<i>dont titres admis en pension selon les dispositions sur les liquidités</i>	68'745	55'521	-	-

PARTICIPATIONS

	Exercice de référence	Exercice précédent
avec valeur boursière	44	64
sans valeur boursière	2'661	3'757
Total des participations	2'705	3'821

3.3. PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

PARTICIPATIONS MAJORITAIRES

SOCIÉTÉ :	CAPITAL-ACTIONS	POURCENTAGE DÉTENU
Promindus SA, (en liquidation) Porrentruy, Société de promotion industrielle	CHF 500'000	100
Immobestate Inv. SA, Fribourg, Société immobilière	CHF 100'000	100
SDEJ (Société pour le développement de l'économie jurassienne), Delémont	CHF 2'000'000	50

Les sociétés dominées étant insignifiantes dans l'optique des objectifs visés par les comptes consolidés, la Banque n'établit pas de comptes consolidés.

AUTRES PARTICIPATIONS

La Banque possède des participations minoritaires dans les sociétés communes aux banques cantonales suisses, dont les parts sont déterminées en fonction de l'importance des établissements membres :

- Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses, Zurich
- Caleas SA, Zurich
- Swissca Holding SA, Berne
- ADUNO Holding SA, Zurich

La BCJ détient également des participations minoritaires dans les sociétés suivantes :

- Real-Time Center SA, Berne
- Energie du Jura SA, Delémont
- Régiotech SA, Porrentruy
- Clinique du Noirmont SA, Le Noirmont
- Société Jurassienne d'Équipement SA, Delémont
- Cofidep SA, Porrentruy
- Finarbit SA, Küsnacht
- Six Group AG, Zurich (anciennement Telekurs SA)

3.4. PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence
PARTICIPATIONS							
Participations majoritaires *	1'606	-1'606	0				0
Participations minoritaires	4'441	-620	3'821		-52	-1'064	2'705
Total des participations	6'047	-2'226	3'821	0	-52	-1'064	2'705
IMMEUBLES							
- immeubles à l'usage de la banque	12'011	-4'679	7'332			-176	7'156
- autres immeubles	6'893	-3'320	3'573			-105	3'468
Autres immobilisations corporelles **	2'751	-2'032	719	823		-513	1'029
Total des immobilisations corporelles	21'655	-10'031	11'624	823	0	-794	11'653
Valeurs immatérielles	0	0	0	0	0	0	0

Valeur d'assurance incendie:

- des immeubles (y.c. les immeubles figurant sous immobilisations financières, réf. 3.2)	26'034
- des autres immobilisations corporelles	12'250

* L'impact d'une utilisation de la méthode de mise en équivalence sur les participations dans lesquelles la Banque a une influence significative est nul.

** Selon durée de vie économique

La Banque n'a pas d'engagements de leasing.

Le montant des amortissements des immobilisations corporelles correspond aux amortissements planifiés.

3.5. AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers (contrats pour propre compte)				
- portefeuilles destinés au négoce	2'399	2'364	43	38
- gestion du bilan	901	22'173	9'024	1'135
Compte de compensation	16'811			10'387
Impôts indirects	385	3'501	322	3'410
Comptes de règlement	51			62
Autres divers	1'696	736	2'420	546
Total	22'243	28'774	11'809	15'578

3.6.1. MONTANT TOTAL DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Montant des créances hypothécaires affecté à la couverture exigée pour les emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des Banques cantonales suisses

	Valeur comptable	Engagements
- Exercice de référence	202'679	170'000
- Exercice précédent	166'356	145'000

Dépôt de couverture BNS pour facilités de resserrements de liquidités

	Valeur comptable	Limite	Engagement
- Exercice de référence	11'009	10'000	0
- Exercice précédent	11'811	10'000	0

3.6.2. OPÉRATIONS DE PRÊT ET DE PENSION EFFECTUÉES AVEC DES TITRES

	Exercice de référence	Exercice précédent
Prétentions découlant de la mise en gage de « cash » lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	50'000	35'000
Engagement découlant du « cash » reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	0	0
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	0	0
- dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	0	0
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	50'998	35'016
- dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie	0	0

3.7. ENGAGEMENTS ENVERS L'INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'077	4'301
Autres engagements envers la clientèle	4'234	3'047
Total des engagements envers la propre institution de prévoyance	8'311	7'348

3.7.1. INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

Le personnel de la Banque Cantonale du Jura est assuré, au sens de la Loi sur la Prévoyance professionnelle, auprès du Fonds de Prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura. L'organisation, la gestion et le financement de cette Caisse sont régis par la Loi (LPP), les statuts et le règlement en vigueur. Il s'agit d'une caisse en primauté des cotisations. L'affiliation à la Caisse de retraite est obligatoire pour tous les employés dont le salaire atteint le minimum LPP. Les administrateurs de la Banque font partie intégrante du cercle des assurés pour le revenu obtenu dans le cadre des activités de la Banque et pour autant que les indemnités annuelles atteignent le minimum LPP. Tous les assurés ont droit aux prestations de retraite dès leur 62^e anniversaire. Moyennant une réduction de leur rente, les assurés ont toutefois la possibilité de partir en retraite anticipée dès l'âge de 58 ans. Le Fonds de prévoyance assure un pont AVS entre l'âge de la retraite et l'âge AVS. L'employeur verse une cotisation extraordinaire unique au moment de l'ouverture du droit à la rente Pont AVS pour le financement de la part acquise par l'assuré à partir du 01.01.2006.

3.7.2. AVANTAGES / ENGAGEMENTS ÉCONOMIQUES PROVENANT D'UNE EXÉCUTION DE COUVERTURE / DÉCOUVERT

	31.12.2007	31.12.2006
Les derniers comptes annuels révisés du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de:	100.6 %	102.8 %

- Les réserves de fluctuation de valeur dans les comptes de l'institution de prévoyance n'ayant pas encore atteint la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture au sens de la norme Swiss GAAP RPC 16.
- Les membres du Conseil de fondation estiment que, vu l'évolution des marchés financiers en 2008 suite à la crise financière, le degré de couverture devrait être inférieur à 100 % lors de la clôture de l'exercice 2008. Dans ce contexte, le Conseil de fondation a pris la décision de rémunérer seulement la part LPP au taux de 2.75 %, au lieu de 3.5 % sur l'avoir total. La Banque estime ne pas avoir un engagement économique au 31 décembre 2008 du fait qu'aucune décision n'a été prise par le Conseil de fondation, quant à d'autres mesures.
- Le Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura considère que les éventuels excédents de couverture au sens de la norme Swiss GAAP RPC 16 seraient utilisés au profit des assurés et qu'il n'en résulterait dès lors aucun avantage économique pour l'employeur.
- Il n'y a donc ni avantage économique, ni engagement économique à porter au bilan et au compte de résultat.

3.7.3. RÉSERVES DE COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

La Banque a versé, en 2005, CHF 1 million au titre de réserve extraordinaire de cotisations avec renonciation à leur utilisation. Il a été, par ailleurs, décidé qu'aucune rémunération ne serait accordée sur cette somme.

En application de la nouvelle norme Swiss GAAP RPC 16 au 1^{er} janvier 2006, le montant de CHF 1 million a été comptabilisé à l'actif. Etant donné la non réalisation des conditions d'utilisation, un correctif de valeur d'un montant équivalent a été immédiatement enregistré (voir chiffre 3.9.).

Au 31 décembre 2008, les conditions d'utilisation n'étant toujours pas remplies, le correctif de valeur a été maintenu.

3.8. PRÉSENTATION DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

	Exercice de référence	Exercice précédent
Taux variable 2003 / 2008 créances comptables à long terme	0	20'000
Taux variable 2003 / 2009 créances comptables à long terme	20'000	20'000
Emprunts auprès des établissements de lettres de gage	170'000	145'000
- taux moyen	2,90 %	3,04 %

Aperçu des échéances	<= 1 an	>1 an à <= 2 ans	>2 ans à <= 3 ans	>3 ans à <= 5 ans	>5 ans	Total
Exercice de référence	30'000	20'000	15'000	44'000	81'000	190'000
Exercice précédent	45'000	30'000	20'000	34'000	56'000	185'000

3.9. PRÉSENTATION DES CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS / RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisations conformes à leur but	Recouvre- ments, intérêts compromis, différences de change	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	32'590	-5'200	912	9'992	-7'967	30'327
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	523	-51	0	0	-326	146
Provisions pour engagements de prévoyance	1'000					1'000
Autres provisions	629	0	0	350	0	979
Total des correctifs de valeurs et provisions	34'742	-5'251	912	10'342	-8'293	32'452
à déduire : correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-1'000	0	0	0	0	-1'000
Total des correctifs de valeurs et provisions selon bilan	33'742	0	0	0	0	31'452
Réserves pour risques bancaires généraux	56'000	0	0	4'500	0	60'500

3.10. PRÉSENTATION DU CAPITAL SOCIAL ET INDICATION DES PROPRIÉTAIRES DE CAPITAL DÉTENANT DES PARTICIPATIONS DE PLUS DE 5 % DES DROITS DE VOTE

(réf. Gouvernance d'entreprise, points 1.2, 2.1 et 2.4)

Capital social	Valeur nominale totale	Nombre de titres au porteur	Capital donnant droit au dividende
Exercice de référence	42'000	3'000'000 valeur nominale CHF 14.–	42'000
Exercice précédent	45'000	3'000'000 valeur nominale CHF 15.–	45'000

L'action est cotée à la SIX, sous le No ISIN CH0032991348

Dernière modification du capital-actions: 2008 - réduction de la valeur de nominale de CHF 15.– à CHF 14.–.

Chaque action donne droit à une voix aux assemblées générales.

Capital autorisé ou conditionnel:

Selon l'art 6 des statuts, la Banque peut procéder à des augmentations de capital autorisées ou conditionnelles de capital aux conditions fixées par le Code des obligations. Cette possibilité n'est pas utilisée.

Représentation du Gouvernement cantonal:

Dans la mesure où aucun de ses membres n'est administrateur, le Gouvernement est invité à se faire représenter aux séances du Conseil d'administration.

A ce titre, Monsieur **Charles Juillard**, Ministre des Finances, de la Justice et de la Police, a représenté le Gouvernement jurassien.

Art. 6 de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura:

« Le Canton du Jura garantit les engagements de la Banque dans la mesure où les fonds propres de cette dernière n'y suffisent pas. »

Propriétaires importants de capital:

- Participation de la République et Canton du Jura (55,66 %) dont participation majoritaire légale (51 %).
- Participation de la Banque Cantonale de Zurich (7,6 %).
- Participation de la Banque Cantonale Vaudoise (4,84 %).

Par ailleurs, les banques membres de l'Union des Banques Cantoniales Suisses détiennent environ 31 % du capital-actions, y compris les participations des Banque Cantonale de Zurich et Banque Cantonale Vaudoise.

3.11. JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres au début de l'exercice de référence	Avant répartition du bénéfice	Après répartition du bénéfice
Capital social	45'000	
Réserve légale générale	60'500	
Réserves pour risques bancaires généraux	56'000	
Autres réserves	142	
Bénéfice de l'exercice	7'875	
moins propres titres de participation	-443	
Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence	169'074	
Dividende prélevé sur le bénéfice de l'exercice précédent	-4'500	
Réduction du capital	-3'000	
Achats de propres titres de participation (au prix d'achat) *	-153	
Ventes de propres titres de participation (au prix d'achat) **	396	
Gain d'aliénation de propres titres de participation	50	
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux	4'500	
Bénéfice de l'exercice de référence	7'752	
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence	174'119	169'499
dont capital social	42'000	42'000
dont réserve légale générale	63'500	66'500
dont réserves pour risques bancaires généraux	60'500	60'500
dont autres réserves	192	192
dont résultat au bilan	8'127	507
moins propres titres de participation	-200	-200
PROPRES TITRES DE PARTICIPATION		
	Nombre de titres	Prix moyen
Stock au 01.01.2008	7'802	
- Achats (*)	2'548	60.13
- Ventes (**)	-6'815	63.07
Stock au 31.12.2008	3'535	

La Banque établit l'exigence des fonds propres selon les nouvelles règles de Bâle II dès le 1^{er} janvier 2008. Comme il s'agit de la première publication, les chiffres de l'exercice précédent ne sont pas publiés.

FONDS PROPRES EXIGIBLES ET FONDS PROPRES EXISTANTS

	Méthode utilisée	Exercice de référence
Présentation des fonds propres pouvant être pris en compte		
Fond propres de bases bruts		169'699
- propres titres en portefeuille		-200
- éléments à déduire des fonds propres de base		-1'549
= Fonds propres pouvant être pris en compte		167'950
Présentation des fonds propres requis		
Risques de crédit	<i>standard suisse</i>	80'579
Risques non liés à des contreparties		3'106
Risques de marché	<i>de minimis</i>	207
- dont sur instruments de taux d'intérêts		0
- dont sur titres de participations		0
- dont sur devises et métaux précieux		207
- dont sur matières premières		0
Risques opérationnels	<i>indicateur de base</i>	6'482
= Sub total		90'374
- Allègements de fonds propres en faveur des banques cantonales avec garantie de l'Etat		-11'053
- Allègements pour correctifs de valeur et provisions au passif		-1'946
= Total des fonds propres requis		77'375
Surplus de fonds propres		
Taux de couverture en %		217
Taux de couverture en % sans la déduction pour banque cantonale		190

3.12. STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT ET DES FONDS ÉTRANGERS

	À VUE	DÉNONÇABLE	DURÉE D'ÉCHÉANCE			RÉSIDUELLE		TOTAL
			jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	+ 1 an à 5 ans	dans plus de 5 ans	immobilisé	
ACTIF CIRCULANT								
Liquidités	68'362							68'362
Créances résultant de papiers monétaires								0
Créances sur les banques	9'518	61'428	27'327	3'964				102'237
Créances sur la clientèle	953	95'436	12'207	23'973	139'133	28'137		299'839
Créances hypothécaires	1'293	371'925	43'655	113'474	570'856	250'252		1'351'455
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3'935							3'935
Immobilisations financières			13'026	8'017	58'798	10'938	1'532	92'311
Total de l'actif circulant								
Exercice de référence	84'061	528'789	96'215	149'428	768'787	289'327	1'532	1'918'139
Exercice précédent	113'529	585'884	106'446	202'418	517'509	279'251	2'252	1'807'289
FONDS ÉTRANGERS								
Engagements résultant de papiers monétaires								0
Engagements envers les banques	1'693		95'000	25'000	51'000	2'000		174'693
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		654'715	800					655'515
Autres engagements envers la clientèle	233'293	5'199	139'338	171'601	82'100	20'000		651'531
Obligations de caisse			3'110	7'088	26'360	5'402		41'960
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts			10'000	20'000	79'000	81'000		190'000
Total des fonds étrangers								
Exercice de référence	234'986	659'914	248'248	223'689	238'460	108'402	0	1'713'699
Exercice précédent	164'587	572'540	151'946	417'547	239'031	60'936	0	1'606'587

3.13. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES SOCIÉTÉS LIÉES, AINSI QUE DES CRÉDITS AUX ORGANES

SOCIÉTÉS LIÉES

	Exercice de référence	Exercice précédent
Créances sur des sociétés liées	1'750	1'000
Engagements envers des sociétés liées	92'336	51'089

Les prestations fournies (taux d'intérêt, opérations sur titres, trafic des paiements, octroi de crédits, rémunération de dépôts) sont facturés aux mêmes tarifs que s'il s'agissait de parties tierces.

ORGANES DE LA BANQUE : CRÉDITS ET PRÊTS, RÉMUNÉRATION ET PARTICIPATIONS

Nom	Fonction	Rémunération		Charges sociales	Nombre d'actions détenues	Prêts*** en milliers
		fixe	variable**			
Conseil d'administration						
M. Sanglard	Président *	119'650		24'599	3'000	1'415
M. Borgeaud	Vice-président *	52'775		8'516	400	891
M. Cavaleri	Membre	10'262		0		
M. Friche	Membre	11'600		702	40	375
Mme Gigon	Membre	11'200		678	20	173
Feu M. Gentil	Membre	3'000		181		
M. Godet	Membre	8'300		502		
M. Humard	Membre	8'250		499	80	195
M. Lachat	Membre	9'650		584		
M. Lang	Membre	11'650		705		
M. Vauclair	Membre *	35'750		4'421	100	667
Total		282'087		41'387	3'640	3'716
Direction						
M. Valley	Directeur général	215'000	70'000	67'927	150	
M. Jobé	Membre de Direction				360	
M. Jolidon	Membre de Direction				100	
Mme Kohler	Membre de Direction				120	
M. Piquerez	Membre de Direction				240	590
Total		841'800	198'000	249'691	970	2'195

* Membres du Comité de banque

** A valoir sur l'exercice, mais versées en 2009

*** Il s'agit de prêts garantis principalement par des cédulas hypothécaires

Par ailleurs, la BCJ compte des prêts consentis à 2 anciens membres de la Direction pour un montant total de CHF 445'000, aux conditions fixées pour le personnel (cf ci-après).

- Les administrateurs perçoivent des indemnités fixes et des jetons de présence. Aucune rémunération n'est versée par rapport à la performance. Le Conseil d'administration est compétent pour la fixation des rétributions. Les administrateurs de la Banque font partie intégrante du cercle des assurés du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura, pour le revenu obtenu dans le cadre des activités de la Banque et pour autant que les indemnités annuelles atteignent au moins le montant minimum fixé dans le Règlement.
- La Banque a versé CHF 2'350.– d'indemnités contractuelles à M. Jean-Claude Prince, qui a quitté le Conseil d'administration à fin janvier 2008.

- La BCJ n'a pas versé d'honoraires ou de rémunérations additionnels à l'un de ses dirigeants
- Les membres du Conseil d'administration n'ont pas droit à des conditions particulières. Les membres de la Direction ainsi que l'ensemble du personnel, y compris les retraités, bénéficient d'un taux de faveur de 1 % par rapport au taux de base sur les avances à taux variable accordées par la Banque. En ce qui concerne les prêts fermes, le taux appliqué est de 1/2 % supérieur au taux du marché.
- La BCJ n'a pas de crédits ou de prêts non conformes à la pratique du marché consentis aux proches des membres du Conseil d'administration et de la Direction.

3.14. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DES ACTIFS ET DES PASSIFS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

ACTIFS	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Liquidités	68'362		22'434	
Créances résultant de papiers monétaires			49	
Créances sur les banques	93'021	9'216	38'671	57'272
Créances sur la clientèle	299'315	524	298'259	587
Créances hypothécaires	1'351'455		1'315'922	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'927	2'008	1'857	3'432
Immobilisations financières	58'707	33'604	54'755	14'051
Autres postes de l'actif	39'206		29'041	
Total des actifs	1'911'993	45'352	1'760'988	75'342
PASSIFS				
Engagements envers les banques	105'887	68'813	136'386	97'157
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	620'252	35'262	492'853	33'795
Autres engagements envers la clientèle	645'234	6'297	621'152	8'336
Autres postes du passif	475'606		446'651	
Total des passifs	1'846'973	110'372	1'697'042	139'288

3.15. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU GROUPE DE PAYS

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Europe occidentale	41'161	2.10	71'111	3.87
Autres	4'191	0.21	4'232	0.24
Suisse	1'911'993	97.68	1'760'987	95.89
Total des actifs	1'957'345	100.00	1'836'330	100.00

3.16. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES

	CHF	EURO	USD	Métaux précieux	Autres
ACTIFS					
Liquidités	66'926	1'386	24		25
Créances sur les banques	50'022	31'189	7'206	930	12'890
Créances sur la clientèle	299'484	103	1	207	44
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	2'403	673	614	30	215
Immobilisations financières	92'312				
Autres rubriques de l'actif	1'390'661				
Total des positions portées à l'actif	1'901'808	33'351	7'845	1'167	13'174
Prétention à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	28'546	7'531	17'953	2'264	1'094
Total des actifs	1'930'354	40'882	25'798	3'431	14'268
PASSIFS					
Engagements envers les banques	174'459	14	7	206	7
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	652'773	2'742			
Autres engagements envers la clientèle	600'741	29'412	7'385	930	13'063
Autres rubriques du passif	475'606				
Total des positions portées au passif	1'903'579	32'168	7'392	1'136	13'070
Engagement de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	28'842	7'413	17'963	2'265	905
Total des passifs	1'932'421	39'581	25'355	3'401	13'975
Position nette par devises	-2'067	1'301	443	30	293

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

(en milliers de CHF)

4.1. RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

	2008	2007
Garanties irrévocables	61'263	60'980
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs	0	0
Total	61'263	60'980

4.2. RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR ENGAGEMENTS

	2008	2007
Engagements résultant de paiements différés	0	0

4.3. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS À LA FIN DE L'EXERCICE

	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
	Valeurs de remplacement		Montant du sous-jacent	Valeurs de remplacement		Montant du sous-jacent
	positives	négatives		positives	négatives	
Swaps sur taux d'intérêts				901	22'173	632'285
Contrats à terme sur devises	2'300	2'266	52'538			
Contrats à terme sur métaux précieux	99	98	4'529			
Total				901	22'173	632'285
Exercice de référence	2'399	2'364	57'067	901	22'173	632'285
Exercice précédent	43	38	4'842	9'024	1'135	646'715

La Banque n'a pas de contrat spécifique de netting.

4.4. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES PLACÉES AUPRÈS DE BANQUES TIERCES

Exercice de référence	CHF ou contre-valeur CHF	2'851
Exercice précédent	CHF ou contre-valeur CHF	10'071

5. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers de CHF)

	2008	2007
5.1. INDICATIONS D'UN PRODUIT ESSENTIEL DE REFINANCEMENT DANS LA RUBRIQUE PRODUIT DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTE	néant	néant
5.2. RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE		
Devises et métaux précieux	2'447	2'768
Titres	-1'065	25
Instruments financiers dérivés	0	0
Total	1'382	2'793
5.3. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE CHARGES DE PERSONNEL		
Organes de la banque (indemnités, frais et contribution à l'institution de prévoyance)	370	374
Appointements	10'122	10'038
Charges sociales	1'001	1'021
Contribution à l'institution de prévoyance, cotisations ordinaires	1'537	1'642
Autres charges pour le personnel	350	337
Total	13'380	13'412
5.4. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de locaux	1'102	853
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier et des autres installations	6'245	5'451
Autres charges d'exploitation	3'971	4'232
Total	11'318	10'536
5.5. CHARGES ET PRODUITS EXTRAORDINAIRES		
Charges extraordinaires	4'500	7'000
<i>dont attribution aux réserves pour risques bancaires généraux</i>	<i>4'500</i>	<i>7'000</i>
Produits extraordinaires	353	2'516
<i>dont dissolution de correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation devenus libres (année précédente: dissolution de correctifs de valeur et provisions pour risques de défaillance devenus libres)</i>	<i>326</i>	<i>2'398</i>
5.6. RÉÉVALUATIONS AU SEIN DE L'ACTIF IMMOBILISÉ AU PLUS À CONCURRENCE DE LA VALEUR D'ACQUISITION (art. 665 et 665a CO)		

La Banque n'a pas procédé à des réévaluations au sein de l'actif immobilisé.



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



PricewaterhouseCoopers SA
Avenue C.-F. Ramuz 45
Case postale 1172
1001 Lausanne
Téléphone +41 58 792 81 00
Fax +41 58 792 81 10
www.pwc.ch

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
la Banque Cantonale du Jura
Porrentruy

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Banque Cantonale du Jura, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 37 à 62) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008. Les présents comptes annuels ont été établis selon l'article 69 du Règlement de cotation de SIX Swiss Exchange.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes des banques et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes des banques et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

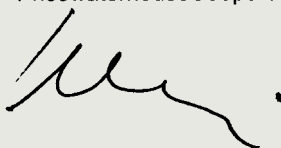
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Alex Astolfi
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Sylvie Balet-Gasser

Lausanne, le 9 mars 2009



PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée le 23 avril 2009, la répartition du bénéfice au bilan comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2008	CHF	7'751'950
Bénéfice reporté	CHF	375'169
Bénéfice disponible	CHF	8'127'119
<hr/>		
Attribution à la réserve légale générale	CHF	3'000'000
Dividende de 11 % par action de nominal CHF 14.-	CHF	4'620'000
Report à nouveau	CHF	507'119

Porrentruy, le 9 mars 2009

Au nom du Conseil d'administration

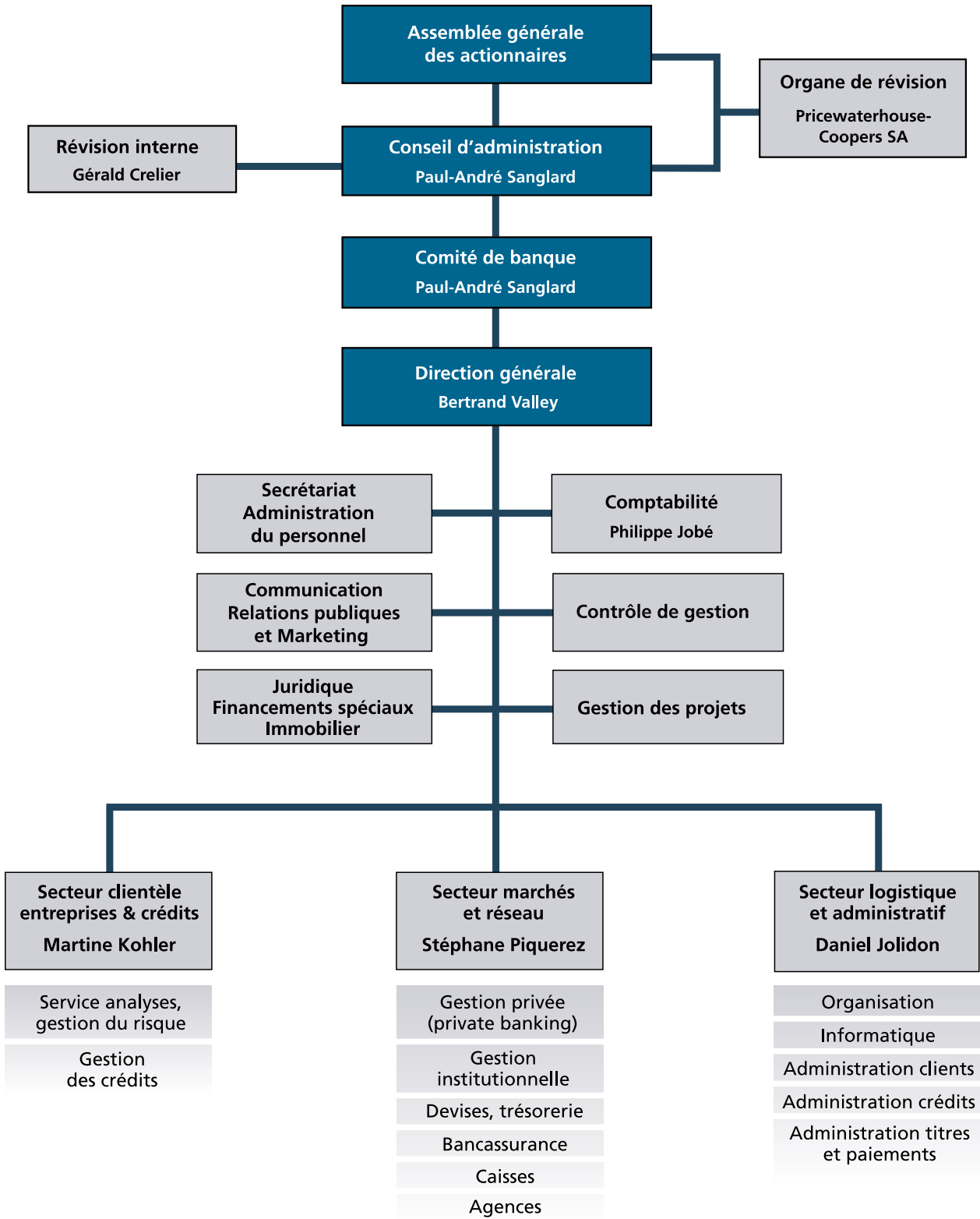


Le Président
Paul-André Sanglard

ORGANISATION DE LA BANQUE



ORGANIGRAMME



DIRECTION ET CADRES

DIRECTION

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Bertrand Valley

MEMBRES DE DIRECTION

Philippe Jobé
Daniel Jolidon
Martine Kohler
Stéphane Piquerez

CHEFS CAISSIERS

Rosalba Acquavia
Guy Bourquard
Julie Renggli

CADRES

RESPONSABLES DE SUCCURSALES

Benoît Gigandet, Delémont
Yves Meusy, Porrentruy
Jacques Prétat, Saignelégier

FONDÉS DE POUVOIR

Cyrille Althaus
Daniel Boillat
Francis Bortoli
Patrick Chapuis
Ronald Cramatte
Jean-Marc Farine
Jacques Frainier
Christian Frossard
Emmanuel Guélat
Alain Jeannotat
André Lovis
Philippe Martinoli (départ en retraite le 31.7.2008)
Yvan Missana
Stéphane Ramseyer
Hubert Rérat
Serge Ribeaud
Christophe Surdez
Nathalie Tissier
Florian Tschopp
Claude Vanhouteghem
Alain Varé
Serge Voisard
Franz Wiedemann

MANDATAIRES COMMERCIAUX

Christian Caillet
Michel Chételat
Emmanuel Fleury
Roland Frutiger
Cyrille Joray
Alain Mamie
Serge Piquerez
Rémy Turberg

ADRESSES

SIÈGE :

2900 PORRENTRU Y

Rue de la Chaumont 10
 Tél. 032 465 13 01
 Fax 032 465 14 95
 E-mail: bcj@bcj.ch
 Internet: www.bcj.ch



SUCCURSALES :

2900 PORRENTRU Y

Rue des Malvoisins 23
 Tél. 032 465 13 01
 Fax 032 465 14 95
 Bancomat accès 24h

Zone 24h « Coop »

Sur les Ponts 3
 Bancomat

Zone 24h « Gare »

Place de la Gare 51
 Bancomat et Changeomat

2800 DELÉMONT

Place de la Poste 2
 Tél. 032 421 15 01
 Fax 032 421 15 99
 Zone 24h
 Bancomat retraits et versements

2350 SAIGNELÉGI ER

Place du 23 Juin 1
 Tél. 032 952 16 01
 Fax 032 952 16 99
 Bancomat accès 24h

AGENCES :

2942 ALLE

Jean-Marc Hofmann
 Rue de l'Eglise 3
 Tél. 032 465 14 70
 Fax 032 465 14 71
 Bancomat accès 24h

2854 BASSECOURT

Denis Mèlières
 Rue des Grands-Prés 2
 Tél. 032 421 15 70
 Fax 032 421 15 71
 Bancomat accès 24h

2926 BONCOURT

Stéphane Crelier
 Route de France 3
 Tél. 032 465 14 72
 Fax 032 465 14 73
 Bancomat accès 24h

2950 COURGENAY

Karine Pose-Gaignat
 Route de Courtemblin 3
 Tél. 032 465 14 74
 Fax 032 465 14 75
 Bancomat accès 24h

2830 COURENDLIN

Nadia Robazza
 Rue du 23 Juin 42
 Tél. 032 421 15 72
 Fax 032 421 15 73
 Bancomat accès 24h

2822 COURROUX

André Zürcher
 Rue du 23 Juin 42
 Tél. 032 421 15 74
 Fax 032 421 15 75
 Bancomat accès 24h

2800 DELÉMONT

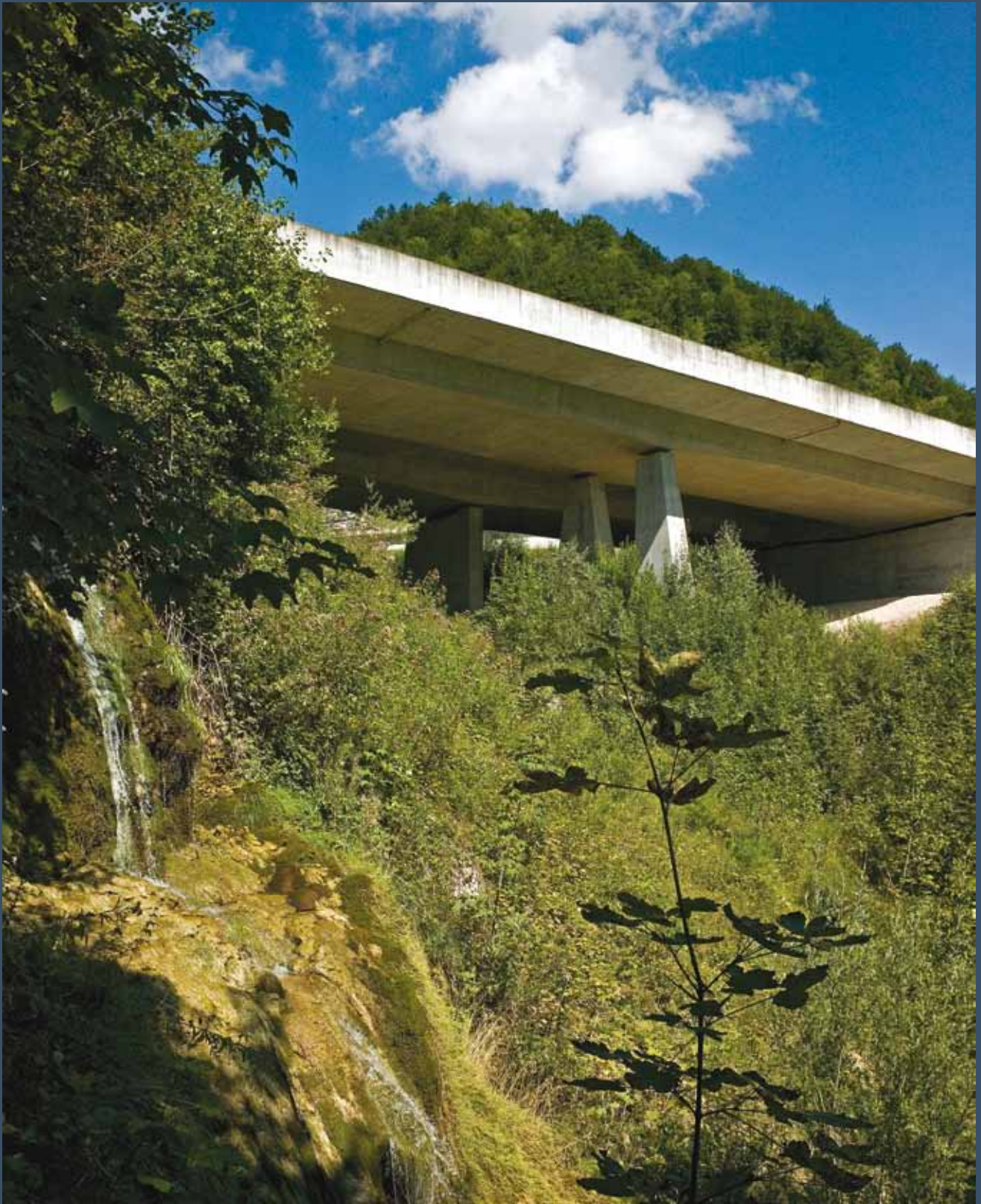
André Zürcher
 Place de la Liberté 2
 Tél. 032 421 15 76
 Fax 032 421 15 77
 Bancomat accès 24h

2340 LE NOIRMONT

Sébastien Moser
 Rue du Doubs 1
 Tél. 032 952 16 70
 Fax 032 952 16 71
 Bancomat accès 24h

2882 ST-SURS ANNE

Rue du 23 Juin 28
 Zone 24h
 Bancomat accès 24h



IMPRESSUM

PHOTOGRAPHIES :

Jacques Bélat, Courtemaury

Page 20: Darrin Vanselow, Porrentruy

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE :

Atelier Rue du Nord - Ivan Brahier, Delémont

IMPRESSION :

Imprimerie Pessor, Delémont



Présence et compétences.



Banque Cantonale
du Jura